Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 4 Rajab 1442
16 Février 2021

N° 14

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **322**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **327**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **336**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **338**
Avis aux créanciers..... **343**
Convocations
Sociétés anonymes **345**
Sociétés à responsabilité limitée **347**
Autres sociétés **347**
Divers
Avis au public..... **347**
Rectificatifs **348**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Démission de Président Directeur Général

Election de Président Directeur Général

Société IPA Négoce

IU : 1081071X

Siège social : Z.I de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration daté du 21.01.2021 et enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 27.01.2021, Quittance n°M004470, enregistrement n°21700153, il a été décidé d'accepter la démission de M. Mohamed Ali Ben Smida de ses fonctions de PDG de la société, ainsi que l'élection de Mme Sywar Farhat ép Ben Salem comme PDG de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

Un exemplaire du P.V ci-dessus mentionné a été déposé au centre national du registre des entreprises le 29.01.2021, sous le n°20218429.

2021T00118SANB2

Autorisation du conseil d'administration

La constitution de garanties réelles au profit des banques

DOREMAIL

S.A. au capital de 1.500.000 de dinars

8040 Zone Industrielle Bouargoub - Lot n°30

M.F : N°0025522 F/A/M/000

R.N.E : 0025522F

Il ressort du procès-verbal du conseil d'administration du 28 décembre 2020 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 26 Janvier 2021 sous le numéro 21700444 quittance n°M008171, et déposé au Registre National des Entreprises le 5/02/2021 sous le numéro 202111199, le conseil a décidé ce qui suit :

- Autorise le directeur général, Monsieur Houcemeddine Lengliz, a contracté auprès des banques tous crédits et toutes facilités financières nécessaires à la bonne marche de la société DOREMAIL, et de leur consentir toutes les garanties réelles nécessaires au déblocage desdits crédits. Cette autorisation englobe la possibilité de consentir des hypothèques et des nantissements de biens meubles et immeubles appartenant à la société DOREMAIL.

- Autorise le directeur général, Monsieur Houcemeddine Lengliz, à consentir aux banques toutes les garanties réelles nécessaires pour couvrir les engagements de la société ARTEMAIL auprès desdites banques. Cette autorisation englobe la possibilité de consentir des hypothèques et des nantissements de biens meubles et immeubles appartenant à la société DOREMAIL.

2021R00306SANB2

Désignation d'un commissaire aux comptes

Société Tunisienne d'Aviculture

Société anonyme

Au capital de 5.460.000 Dinars

Siège social : Avenue de la Jeunesse Borj-Cédria Ben Arous

Identifiant unique : 0012572Y

N° d'affiliation à la CNSS : 66575-33

En vertu du P.V de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 Janvier 2021, enregistré le 02 Février 2021 à la recette des finances de Hammam-Chatt sous le n° d'enregistrement 21800112 de quittance n° M003328 dont un exemplaire a été déposé au Registre National Des Entreprises le 9 Février 2021 sous le n° de dépôt 202111933, il a été décidé la désignation du cabinet «Société Fiduciaire d'Expertise Comptable SOFIDEX», représenté par Mr Ahmed Ben Ahmed, commissaire aux comptes de la Société Tunisienne d'Aviculture pour les années 2020, 2021 et 2022.

2021R00318SANB2

Renouvellement du mandat du liquidateur d'une société

SOCIETE HIKMA FOODS COMPANY

S.A au capital de 1200.000.000

Siège : Résidence Zitouna

Cité Ettamir Route de Sfax Sousse

RC : B169381997

MF : 0381879/T/A/M

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9/11/2020 enregistré à la recette des finances de Sousse le 11/11/2020 sous le n°20803331 quittance n°M003619 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises de Sousse sous le n°2020106565 en date du 13/11/2020, il a été décidé : Renouvellement du mandat du liquidateur Mr Samir Houimel, titulaire de la CIN n°02939969 du 4/7/2012 pour un mandat de 2 ans.

2021S00162SANB2

Augmentation de capital

Société Hôtelière de Développement Touristique

SA au capital de 2 880 000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs 21 Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au Registre National des Entreprises : 0031170P

N° Affiliation CNSS : 208434 - 78

1 - En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 9 novembre 2020, enregistré à la recette des finances de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 29 janvier 2021 sous n°21500793, Quittance n°990, il a été décidé :

- L'augmentation du capital social en numéraire d'un montant de 720 000 dinars pour le porter à 3 600 000 dinars par voie d'émission de 7 200 actions nouvelles de 100 dinars chacune libérés de la moitié à la souscription.

- La modification de l'article 6 des statuts.

2- La déclaration de souscription et de versement a été effectuée devant le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 29 Janvier 2021 et enregistrée à la même date sous n° 21800799, Quittance n°997.

Des exemplaires des documents précités, accompagnés de la liste des souscripteurs, ont été déposés au Centre National du registre des entreprises le 5 février 2021 sous n°202110812.

2021400281SANB2

Avis

BAXEL TUNISIE S.A

Société anonyme

Au capital de 900.000 DT

Siège social : 20 Rue des Entrepreneurs La Charguia II Ariana

Identifiant Unique : 1267372 L/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'AGO du 30 novembre 2020, enregistré à la recette des finances rue de Paradis - Ariana le 20 janvier 2021 sous le n°21700402 Quittance n°5899, il a été décidé d'approuver les états financiers de l'exercice 2019.

Le dépôt du procès-verbal de l'AGO ainsi que des états financiers au Registre National des Entreprises a eu lieu en date du 3/02/2021 sous le n° 20219968 et paru dans son Bulletin Officiel n°27 du 4/02/2021.

2021400296SANB2

SOCIETE CAR PRO

Société anonyme

Au capital de 500.000

Siège social : 14, Rue du Commerce B.P 54 Charguia I - Tunis

Identifiant unique : 1100089R

Suite au procès-verbal du Conseil d'Administration réunis le 22 décembre 2020 et enregistré à la recette des finances La Charguia le 18 janvier 2021, sous le n°21800380, quittance n°M009637 et au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances le 18 Janvier 2021, sous le n°21700382, quittance n°M009640, déposés au registre national des entreprises le 4 Février 2021, sous le n°202110438, il a été décidé ce qui suit :

- Adoption de nouveaux statuts.

- Nomination de Monsieur Khelil Chaibi entant que Président du Conseil d'Administration de la Société CAR-PRO.

- Nomination de Monsieur Sadri Ayaich entant que Directeur Général de la Société CAR-PRO.

2021400302SANB2

Société SOTRADIES

Société anonyme

Au capital de 4 000 000 Dinars

Siège social : 14, Rue du Commerce B.P 54 Charguia 1 - Tunis

Identifiant unique : 002471/N/B/M/000

Suite au procès-verbal du Conseil d'Administration réunis le 28 Janvier 2021 et enregistré à la recette des finances La Charguia le 8 février 2021, sous le n°21801096, quittance n°M019313 et au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances le 8 Février 2021, sous le n°21701048, quittance n°M019335, déposés au registre national des entreprises le 9 Février 2021, sous le n°202111756, il a été décidé ce qui suit :

- Adoption de nouveaux statuts.

- Nomination de Monsieur Khelil Chaibi entant que Président du Conseil d'Administration de la Société SOTRADIES.

- Nomination de Monsieur Anas Belghithi entant que Directeur Général de la Société SOTRADIES.

2021400303SANB2

Notice relative à l'augmentation du capital d'une société anonyme

BIO Tunisia Innovation «BIOTI» SA

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

UI RNE n°1504196M

Siège social : Pro Business Center «PBC», Espace Tunis, Immeuble H, Bureau H3, Montplaisir 1073, Tunis

En vertu du PV de l'AGE du 30/01/2021, il a été décidé l'augmentation du capital de la société selon les conditions suivantes :

- Dénomination sociale : BIO Tunisia Innovation "BIOTI" SA

- La forme de la société : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

- Le montant du capital social à souscrire : Cinq cent mille (500.000) dinars

- Siège social : Pro Business Center «PBC», Espace Tunis, Immeuble H, Bureau H3, Montplaisir 1073, Tunis

- Objet social : Les activités de première transformation et de conditionnement de la production agricole Bio et le développement de la production agricole Bio

- La durée de la société : 99 ans

- Date et lieu du dépôt du PV de l'AGE du 30/01/2021 : au Registre National des Entreprises, le 9/02/2021 sous le n°202111904

- Le nombre des actions à souscrire contre numéraire : Cinq cent (500) actions à souscrire intégralement en numéraire et à libérer entièrement lors de la souscription

- La valeur nominale des actions à émettre : mille (1000) dinars

- Avantages particuliers : Aucun avantage particulier n'est stipulé dans les statuts.

- Conditions d'admission aux assemblées : Tout actionnaire a le droit de participer et d'assister aux assemblées générales et il est conféré à chaque propriétaire d'une action un seul droit de vote.

- Répartition du résultat : La répartition du résultat est soumise aux dispositions des articles 287, 288, 289 du code des sociétés commerciales.

- Dépôt des fonds : Il est ouvert un compte indisponible au nom de la société à la Banque Internationale Arabe de Tunisie, agence Mohamed V, sous le n°08 005 0100832140206 15 pour la libération des fonds.

- Délai ouvert pour la souscription : quinze (15) jours à compter de la date de la parution de la présente notice au JORT. La souscription sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant l'expiration dudit délai. Les actionnaires actuels peuvent exercer leur droit préférentiel de souscription pendant ce délai.

Si certains actionnaires n'ont pas souscrit les actions pour lesquelles leur donnait un droit de préférence, les actions ainsi non souscrites seront attribuées aux actionnaires qui auront souscrit un nombre d'actions supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre préférentiel proportionnellement à leurs parts dans le capital, et dans la limite de leurs demandes.

Passé ce délai, les actions non souscrites par les actionnaires actuels peuvent être souscrites par toute autre personne physique ou morale, et ce dans un délai maximum de sept (07) jours à partir de l'expiration du premier délai.

- Modalités de convocation de l'AGE : conformément à la loi.

L'assemblée générale extraordinaire a donné toutes les prérogatives au Conseil d'Administration pour la réalisation de ladite augmentation du capital et de procéder à la modification corrélative des statuts.

2021400314SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société PRINCE DE GALLES

Au capital de 40.000 Dinars

Siège social : 8 Avenue de France - Tunis

Matricule fiscal : 0033023/M

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 30/12/2020 enregistrée à la recette des finances av. Habib Thameur le 25/01/2021 sous le n°21700214 quittance n°M3947 déposée au registre national des entreprises le 28/01/2021.

La Société Prince de Galles décide de nommer Mr Hédi Kharrat en tant que gérant de la société avec tous les pouvoirs en remplacement de feu Mr Moez Kharrat.

2021T00129SRLB2

Augmentation du capital

Société LA BOITE A LUNETTES

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10.000.000 DT

MF : 1566655K/M/D/000

Suivant le P.V de l'AGE tenue le 27/8/2020 enregistré à Nabeul le 28/08/2020 Quittance n°M047259, enregistrement n°20502429 deux exemplaires de celui-ci ont été déposés au Registre national des établissements sous le numéro 202067504 le 19 janvier.

Les associés ont approuvé l'augmentation du capital de la société du 10 .000.000 DT à 60.000.0000T par un apport en nature réservée à l'associé Ahmed Hbaieb se composant de la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à places des Martyrs Nabeul inscrit au RNE sous le n°0973591X estimée à 50.000.000 DT

M. Ahmed Hbaieb aura en contre partie 500 nouvelles parts sociales dans le capital de la société.

La dite AGE a approuvé aussi les nouveaux statuts.

Les oppositions doivent être adressées au local du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au Jort

Cette annonce est parue dans le journal Essabah du 6/02/2021.

2021T00130SRLB2

Société AFRILUB INDUSTRIE

S.A.R.L au capital de 80.000 DT

Résidence la perle bleue 19 rue El Jihed le Kram

Identifiant Unique : 1160275Z

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire daté du 31/12/2020, enregistré à la recette des finances en date de 21/01/2021, reçu n°5748, sous le numéro 21700309 ; dont un exemplaire a été déposé au centre

national du registre des entreprises le 28/01/ 2021, sous le numéro 20217881.

Il a été décidé d'accepter la démission de Mr Hatem Chamam de ses fonctions de gérant et de nommer Mr Mohamed Amin Zmitri un co-gérant avec Mr Tarek Ben Ghorbel.

2021R00325SRLB2

Nomination d'un gérant

Société ZIED DE TRAVAUX PUBLIQUE

S.Z.T.P

01 Rue Ibn Batouta - 2015 Le Kram

M.F : 1587249P

Selon PV de l'assemblée générale ordinaire en date du 01/12/2020 tenue au siège de la société et enregistré à la recette des finances de la Goulette n°2706180 quittance n°92547 en date du 14/12/2020. Il a été convenu comme suit :

1) Acceptation de la Démission de Mr Mohamed Zied Ben Naceur Hedhili de la Gérance de la Société à partir du 01/12/2020.

2) Nomination de Mr Malek Ben Abelaziz Jebali CIN n°07379339 Gérant de la Société ZIED DE TRAVAUX PUBLIQUES "S.Z.T.P" à partir du 02/12/2020.

Une copie a été remise au registre national des entreprises, bulletin n°22, annonce n°20217863, date de publication 29/01/2021.

2021R00327SRLB2

Société DR TEXTILE SARL

MF : 000/M/A/1451130/A

RC : B1574712016

Suivant un PV d'AG extraordinaire en date du 02 janvier 2017 enregistré à la recette des finances de Beni Hassen le 4 janvier 2017 quittances n°M000129 enregistrement n°17800008, et un acte de cessions des parts sociales en date du 02 janvier 2017 enregistré à la recette des finances de Beni Hassen le 4 janvier 2017 quittances n°M00128 enregistrement n°17500007 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir le 27 Janvier 2017 sous la quittance de disposition n°D152252016. Iil a été décidé ce qui suit :

- Cession de la totalité des parts sociales possédés par Mr Radhouane Sfaxi au profit de Mr Riadh Attaoui.

2021S00161SRLB2

CLINIQUE DE DIALYSE DE FRANCEVILLE

SARL au capital de 87.000 dinars

Siège social : 9, Rue Ibn EL Fourat El Omrane Tunis

Affiliation CNSS : N°208452/96

MF : 510666C/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 1er juillet 2020 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 29 janvier 2021 sous le n°21700397 Q. n°6958 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 4 février 2021, dossier n°202110533 les associés ont décidé de renouveler le mandat du gérant Mr Ezzeddine Ghorbel pour une période de 2 ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2021.

2021400289SRLB2

SOCIETE MONDIAL EXPORT

SARL au capital de 500.000 dinars

Siège social : 66, Avenue de Carthage Tunis

MF : 749 656 T

Affiliation CNSS : N°349203-3

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 8 janvier 2021 enregistré à la recette des finances Av. de la Gare Tunis le 28 janvier 2021 sous le n°21700458 quittance n°5308 et dont un exemplaire a été déposé au registre National des Entreprises, le 4 février 2021 dossier n°202110547, les associés ont décidé le renouvellement du mandat de Mr Aden Landolsi gérant de la société et Mr Mohamed Ajili cogérant de la société pour une période de 3 ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2023.

2021400290SRLB2

SOCIETE TUNISIENNE DE FACONNAGE DE MARBRE SO.TU.FA.M

S.A.R.L au capital de 1.120.000 Dinars

Siège social : Immeuble le Colisée 43-45 Avenue H. Bourguiba Escalier A Bureau n°352 Tunis

MF : 1527004L

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 26 décembre 2020 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 19 janvier 2021 sous le n°21500095 Q. n°4475 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 4 Février 2021, dossier n° 202110562 les associés ont décidé l'augmentation du capital d'un montant de 450.000DT par conversion des créances et la création de 45.000 parts. Suite à cette augmentation le capital social se situe à 1.120.000DT.

2021400291SRLB2

SANLUCAR TUNISIE SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 2.530.000 Dinars

Imm. Amen El Bouhaira, Rez-de-chaussée, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant unique : 1236510/G/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 27/6/2019 enregistré à la recette des finances El Bouhaira - Tunis le 3/9/2020 sous Q.n°M060684, En°20704677 et Suivant un (1) Acte de cession de la part du 27/6/2019 & Suivant des statuts mis à jour du 27/6/2019 enregistrés à la recette des finances El Bouhaira - Tunis le 3/9/2020 sous Qn°M060685, En°20704678

- Les associés ont approuvé la cession de la part sociale :

- Les associés ont approuvé l'apport de parts sociales suite à une fusion-absorption;

- Les associés ont approuvé les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés

Dont un exemplaire du P.V, de l'acte de cession et des statuts mis à jour ont été déposés au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1236510G en date du 28/12/2020.

2021400311SRLB2

Société Africaine de Presse et de Communication SARL (SAPCOM)

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1.000.000DT

15, Rue 18 Janvier 1952, 1000 Tunis

Identifiant Unique : 0015991 A

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 3/1/2020 enregistré à la Recette des finances, Rue Ghandi, Tunis le 18/8/2020 sous Qn°M056971, En°20802419.

Les associés décident de renouveler le mandat de Mr. Béchir Ben Yahmed en qualité de gérant & Mme. Danielle, Marie, Héléne Oberto Ep. Ben Yahmed en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°001599A en date du 25/8/2020.

2021400312SRLB2

Cession de parts sociales

Nomination de nouveau gérant

Changement d'adresse

Changement de dénomination

Sté FANCY

S.A.R.L au capital : 10.000 Dinars

Siège social : K12, Rue Massoudi Chotrana, Soukra 2036

M.F : 1366161 D/A/M/000

Suivant acte de cession des parts sociales, en date du 7 octobre 2020, enregistré à la recette des finances El Manar le 19 novembre 2020, sous le n°20702186 quittance n°M057855, Mr Mohamed Houssem Makki cède 51 parts qu'il détient dans la société DAMASK à Mr Makram Ben Mohamed Saidi

Suivant acte sous seing privé en date du 7 octobre 2020 enregistré à la recette des finances El Manar le 19 novembre 2020, sous le n°20702186 quittance n°M057855.

Il a été décidé à l'unanimité des associés de nommer monsieur Makram Ben Mohamed Saidi au titre de gérant de la société en remplacement de monsieur Mohamed Houssem Makki avec les pouvoirs les plus étendus.

Par cette décision l'article 11 du statut a été modifié en conséquence

Suivant acte sous seing privé en date du 7 octobre 2020, enregistré à la recette des finances El Manar le 19 novembre 2020, sous le n°20702186 quittance n°M057855.

Le siège social de la société est modifié de 06 rue Mohamed Kammez cité Ibn Khaldoun Tunis à km 12 rue Massoudi Chotrana Soukra 2036.

Suivant acte sous seing privé en date du 18 janvier 2021, enregistré à la recette des finances rue de paradis Ariana le 25 Janvier 2021, sous le n°21700526 quittance n°M006935.

Il a été décidé de changer la dénomination de la société DAMASK à STE FANCY. Par cette décision l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dossier a été déposé au Registre National des Entreprises de l'Ariana sous le n°202111130 en date du 5 février 2021.

2021400313SRLB2

AUTRES SOCIETES

Société Civile AGRICOLE Ezzahra (Société en liquidation)

Capital social : 69 000,000 Dinars

Siège social : 26 Rue Farhat Ben Afia Manar 2 Tunis

Registre National des Entreprises : 1106130A

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 25/12/2020 enregistré à la recette des finances Menzah 9 sous le numéro 20504336, quittance n°M081965, dont un exemplaire a été déposé au RNE le 25/01/2021 sous le n°20213739, tous les associés ont décidé la dissolution de la société et la nomination de Mr. Nader Ben Atitallah liquidateur de la société.

Tout créancier est tenu de produire ses titres de créances au liquidateur nommé ci-dessus à l'adresse de la société 26 Rue Farhat Ben Afia Manar 2 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

2021400278SODB2

Dissolution de la société

VAREON ET CIE

Siège social : 5, rue 18 Janvier Ezzahra

En vertu du procès-verbal du 27/6/2006 enregistré le 7/4/2009 à la recette des finances d'Ezzahra sous le n°09900863 quittance n°M011657 complétant le procès-verbal du 27/6/2006 enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 29/8/2006 sous le n°6502322 quittance n°M018873 publié au JORT n°98 le 24/11/2006 et déposé au Registre National des Entreprises le 14/11/2006, il a été décidé la liquidation et la dissolution de la société VAREON ET CIE.

2021400283SODB2

Clôture de Travaux de Liquidation et de Fermeture de Bureau de

Liaison de la Société des Eaux de Marseille en Tunisie

Adresse : 53 Rue 8601 Charguia Tunis 2053

Matricule fiscal : 0487717H/A/M/000

Suivant les procès-verbaux d'approbation du rapport définitif du liquidateur lié aux travaux de fermeture du bureau de liaison de la Société des Eaux de Marseille en Tunisie du 9 novembre 2020 enregistré à la recette des finances de la Charguia le 4 février 2021, quittance n°M017513, enregistrement numéro 21700969, et celui de clôture et d'achèvement des travaux de fermeture du bureau de liaison de la Société des Eaux de Marseille en Tunisie du 9 novembre 2020 enregistré à la recette des finances de la Charguia le 28 décembre 2020, quittance n°M123365, enregistrement numéro 20510309, déposés au registre national des entreprises le 8 février 2021 sous le numéro 202111571, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des comptes définitifs de clôture de la liquidation ;

- Approbation des travaux de liquidation ;

- Quitus au liquidateur;

- La fermeture définitive du bureau de liaison de la Société des Eaux de Marseille en Tunisie;

- Radiation du bureau de liaison du registre national des entreprises.

2021400287SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la R F Rue de Ghandi Tunis le 29/12/2020 sous n°20204624 quittance n° 84151 Mr Mohamed Sadik Dridi a cédé la totalité du fonds de commerce sis à n°6 Rue des Etats Unis Tunis à Mr Hassouna Dridi. Cet acte est publié au JORT et au journal Assafaha du 02/02/2021.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse de l'acquéreur au 10 rue 41775 Mallasssine Tunis dans le délai de 20 jours de la publication de cette annonce au JORT.

2021T00119FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité Mahrajène 1082 Tunis le 4/02/2021 quittance n°2001 enregistrement n°21200686 Mr Sejir Ben Abda CIN n°00530624 a vendu à Mme Sihème El Andolsi CIN n°00907579 la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Haroun Rachid Mutuelle Ville n°30 Tunis.

Toute opposition doit être déposée chez le Maître Yousfi Abdessattar sis au 51 rue El Jazira Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essabah du 10/02/2021.

2021T00121FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nabeul Avenue de France le 22/01/2021 reçu n°21200211 Mme El Atrach Oumaima matricule fiscal n°1044357A, a vendu à Mr Eljazi Ilyes la totalité du fonds de commerce consistant en un local sis au 12 Avenue Om Kalfoum exploité comme magasin de vente des produits alimentaires.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse de la vendeuse demeurant au 15 Rue Djibouti Nabeul dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel.

Cet avis a été publié aux journaux El Chourouk et Le Quotidien le 30/01/2021.

2021T00128FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notaire rédigé le 7/01/2021 par le notaire Amri Mustapha et son accesseur le notaire Chedhli Dormoul enregistré à la recette des finances de Nouvelle Madina le 11/01/2021 Mme Marwa Bent Mohamed Maki Nasraoui donne à son frère Hosni Ben Mohamed Maki Ben Abdelaziz Nasraoui le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis 1er étage résidence Ahmadi Bloc B Mourouj 4 Ben Arous exploitée en tant que salon de thé dénommé MY DREAM

Les oppositions sont acceptées au local de fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 23/01/2021.

2021R00304FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notaire rédigé le 22/7/2020 par le notaire Amri Mustapha et son accesseur le notaire Chedhli Dormoul enregistré à la recette des finances de Nouvelle Madina le 30/9/2020 Mr Ezedine Ben Ali Ben Mohamed Ben Haj Brahim donne à son fils Karim Ben Ezedine Ben Ali Ben Mohamed Ben Haj Brahim le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis 83 avenue Londra Tunis exploité en tant que salle de sport dénommée CLUB ASAHI

Les oppositions sont acceptées entre les mains de donataire à son adresse 83 avenue Londra Tunis dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 23/01/2021.

2021R00305FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat signé le 25/01/2021 enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 02/02/2021 reçu n°M008197 enregistré sous le n°21200918, M Yasin Dhaoui a vendu à Mme Jamila Ben Hannachi l'ensemble du fonds de commerce destiné pour vente des vêtements prêt à porter exploité dans le local sis à la boutique n°1 à coté du café Ennasim Sidi Bousid avec tous ses composants.

Les oppositions sont reçues auprès du vendeur à l'adresse de local du fonds vendu boutique n°1 à cote du café Ennasim dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne, le présent avis a été publié au journal Assabah le 4/02/2021.

2021R00309FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant actes sous seing privé enregistrés à la recette des finances de Sidi Hcine Tunis le 27/01/2021 quittance n°M006205, enregistrement 21200201 et le 18/01/2021 quittance n°M003875, enregistrement 21400083. Mr Ismail Ben Monji Ben Tijani Amri a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Café 1ère catégorie sis à 83 rue 4496 cité House Zahrouni Tunis à Mr Mohamed Amine Ben Abass Ben Belgacem Hamadi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de vendeur à son adresse sise à la rue Mohamed Ben Youness n°11 Manouba dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et Le Quotidien le 11/02/2021.

2021R00311FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente fait à Gabès le 01/02/2021 enregistré à la recette des finances de Mareth le 3/02/2021 Reçu n°M004435 Enregistrement n°21200109 Mr Kacem Mefteh a vendu et cédé à Mr Riadh Zitouni la totalité du fonds de commerce consistant en un local destiné comme Sandwicher sis à la rue 27 octobre Mareth Gabès.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur, sis au lieu même du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Alchourouk» et «le Quotidien» le 5/02/2021.

2021R00312FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente fait à Gabès le 31/12/2020 enregistré à la recette des finances de Mareth le 7/01/2021 reçu n°M000896 Enregistrement n°21200017, les héritiers de Ahmed Hannachi ont vendu et cédé à Mr Khalil Hannachi la totalité du fonds de commerce consistant en un local destiné comme «CAFE Loisir» de matricule fiscal n°067023W sis à Zerkin 1 Mareth Gabès.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur, sis au lieu même du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Alchourouk» et «le Quotidien» le 9/01/2021.

2021R00313FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27-01-2021 enregistré à la recette des finances de Kébili le 29/01/2021 sous le n°2120055 quittance M002497. Monsieur Mekki Zagdoud titulaire de la CIN n°04851758 du 16-01-2019 a vendu et cédé à la société Ras El Ain de récréative et de loisirs SARL Identifiant unique n°1687302 H dont le siège social est à km2 Route de Gabès Kébili représentée par son Gérant Monsieur Abdallah Zagdoud

Titulaire de la CIN n°15016446 du 11/3/2020. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux destiné comme espaces de Loisirs et centre d'animation et toutes activités culturelles dans les locaux situés à Ras El Ain Janoura Kébili.

Les oppositions sont recevables chez l'acheteur à l'adresse sus-indiquée dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié au journal le Quotidien le 7/02/2021.

2021R00315FCCC2

Cession de part de fonds de commerce à titre gratuit

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 02/02/2021 sous le n°21200491, quittance n°M011732, Mr Hichem Ben Miloud Ben Mohamed Khatrouch demeurant à l'avenue Hedi Ouali-Hammamet, a effectué une cession à titre gratuit de sa part du fonds de commerce exploité comme café de première catégorie au local sis à la rue Hedi Ouali-Hammamet avec tous ses éléments corporels et incorporels au profit de Mr Jameleddine ben Kamel Ben Habib Harmi demeurant à Wed Belcaid, Hammamet, Nabeul.

Toutes oppositions seront faites entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Wafa Gannouchi, Avocate, dont le cabinet est situé au 40, avenue du Koweït Hammamet, au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Essahafa" le 6/02/2021.

2021R00317FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Dar Châabane El Fehri le 30/11/2020, n° de quittance M038694, n° d'enregistrement 20201739, la Sté HASSINE BATIMENT Sarl son identifiant unique 1269019 E représentée par Mr Moez Hassine CIN 06363643 a vendu à la Sté EASY PROTECTION Sarl son identifiant unique 1540715 S représentée par Mr Yosr Badis CIN 06487809, la totalité du fonds de commerce crée par elle-même objet de l'identifiant unique 1269019 E destiné à la vente de matériaux de construction et en générale tous produits commerciales autorisés exploité au boulevard de l'environnement, Dar Châabane El Fehri, Nabeul.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel des annonces entre les mains du vendeur à son domicile sis l'avenue Ibn Charaf, Dar Châabane El Fehri.

Le présent avis a été publié aux journaux «Essahafa» et «la Presse» du 8 décembre 2020.

2021R00320FCCC2

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 20 Janvier 2021, enregistré à la recette des finances Mégrine le 27 Janvier 2021 Quittance n°M007070, Monsieur Nourddine Garbi a vendu à Monsieur Nabil Barhoumi, la totalité d'un fonds de commerce sis au 34 rue Eddawha Cité Chaker Mégrine à usage d'une station de lavage des voitures et service et vente des produits des voitures.

Cette vente a été publiée dans deux journaux le Quotidien et Achourouk le 10/02/2021

Les oppositions seront faites entre les mains de Maître Béchir Romdhani Avocat 5 Rue Riadh Mutuelle ville Tunis et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis.

2021R00322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2020 et enregistré à la recette des finances Elmourouj le 29 Janvier 2021 sous le numéro 21200415 Quittance n°M006010. La société Bricodeco, SA, identifiant unique n°0947934B, a vendu et cédé à la société TECHPOINT, SA, identifiant unique n° 1154010 L, la totalité du fonds de commerce, le dit fonds est constitué d'une salle d'exposition et dépôt au rez-de-chaussée situé à la Zone Industrielle Bir Elkassaa II Mourouj III Ben Arous avec ses éléments matériels et morals.

Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreuse société TECHPOINT, à son adresse sise à la Zone Industrielle Bir Elkassaa II Mourouj III Ben Arous et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal "le Quotidien" daté le 3/2/2021.

2021R00323FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de l'avenue de la République Radés 16/7/2020 quittance n°M036304, enregistrement 20201620. Mr Sami Ben Mohamed Aidi Ben Kilani Sgheiri a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Buvette sis à 22 avenue de la République Radés à Mr Mohamed Amine Ben Sahbi Ben Saleh Hanachi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 12/02/2021.

2021R00324FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente énoncé par l'avocat Mohamed Moez Belkahla le 20/9/2019 enregistré à la recette des finances Grombalia le 6/02/2020 n° de quittance n°M011270 publié au journal Echourouk le 11/2/2021. Mr Atef Ben Fakhr Eddinne Nouiwa vend à la Société Aicha Pour Commerce son Gérant Mr Mahmoud Aiyed La totalité du fonds de commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels exploité dans le fonds de commerce sis à la rue le Premier mai 8030 Grombalia pour une activité commerce tous Produits Alimentaires Généraux en détail.

Toutes les oppositions doivent parvenir chez l'avocate Wafa Bent Ali Ben Nacer dans son Bureau à la Rue Ibn Badis Immeuble Darj 2ème Etage Bureau n°1 Nabeul 8000.

2021R00329FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP signé le 02 et le 04 décembre 2020 enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane El-Fehri le 7 décembre 2020 sous le n°20201808 quittance n°39183 et 39272 Mr. Rached Mansouri, titulaire de la CIN n°09146848, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à l'av. Abdallah Farhat, Dar Chaabane El-Fehri, Nabeul, dont l'activité consiste en la vente des fruits secs, et ce à Mr. Mohamed Ben Elfehri, titulaire de la CIN n°09857928.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains Me. Adel Bouguerra, Avocat près la cour de cassation dont le cabinet est sis à l'av. Bourguiba n°79, Nabeul, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours qui suivent la date de la publication au JORT.

Cet avis est publié au journal quotidien «Achourouk» du 10/12/2020.

2021R00334FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP signé le 22 janvier 2021 enregistré à la recette des finances de Menzel Tmim le 25 janvier 2021 sous le n°21200142 quittance n°MO05394 Mr. Wissem Ben Slama M'Barek, titulaire de la CIN n° 09777001, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à la rue Ahmed Ben Slimen, Menzel Tmim, dont l'activité consiste en la gravure, le traitement et la vente des C.D et des accessoires des outils informatiques, et ce à Mme. Amina Bent Abderrazak Naouali, titulaire de la CIN n°06461309.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains Me. Adel Bouguerra, Avocat près la cour de cassation dont le cabinet est sis à l'av. Bourguiba n°79, Nabeul, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours qui suivent la date de la publication de la dite vente au JORT.

Cet avis a publié au journal quotidien «Achourouk» du 31/01/2021.

2021R00335FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 29/01/2021, enregistré à la recette des finances de Midoun le 01/02/2021, quittance n°M006240, enregistrement n°21200354, Mohamed Zagrouba et Margurit Plaza, domiciliés à Midoun Djerba, ont vendu à Sonia Najar, domiciliée à Midoun Djerba, le fonds de commerce de pizzeria et fast-food exercé dans le local n°2 rue Mohamed Badra Djerba Midoun. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 10/02/2021 au journal quotidien Chourouk.

2021R00336FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine le 10/02/2021, n° de quittance M009356 n° d'enregistrement 21200349, la Société DREAM PRICE, Matricule fiscal 1368287/B/N/E, a vendu à la Société EL MAZRAA, Identification Unique 0035723T, dont le domicile élu est à la Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous. La totalité du fonds du commerce avec tous ses éléments corporels, destiné à la vente commerce dans le local sis au 156 route El Agba, Tunis.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Maître Salah Fakhfekh, sis au 29 Avenue de l'Indépendance, Résidence Mariem, 3ème Etage Ariana. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 12/02/2021.

2021R00340FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P enregistré à la recette des finances Sidi Hssin, le 22/02/2016 (Reçu M016965 enregistrement n°1620054 M Faycel Ben Mohamed Salah a vendu à Mme Chayma Twayti le fonds de commerce sis à 43 Rue 4230 Zahrouni Tunis

Toute opposition devra se faire dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet avis au jort, entre les mains de M Faycel Ben Mohamed Salah au n°16 rue Filaha La Mannouba. Cet avis est annoncé au journal Echourouk de 01/3/2016.

2021R00341FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sousse (Victor Hugo) le 23/12/2020, reçu n°MO56235, numéro d'enregistrement 20203528, Madame Sonia Bougaddouha; C.I.N 02994415 a vendu à Monsieur Kaled Dobba ; CIN 09269397, la totalité du fonds de commerce sis à 9 rue ribat Sousse;

Les oppositions peuvent être faites dés la publication de cette annonce au J.O.R.T chez l'acheteur; 9 rue Ribat Sousse.

Cet avis a été publié au journal Achourouk du 30/01/2021.

2021S00154FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 8 et 12 janvier 2021 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 26/01/2021 sous numéro de quittance M003289 et numéro d'enregistrement 21200231, Mr Ali Ben Abbdallah Ben Chedli Jaha titulaire de la CIN numéro 03380201 a cédé à Mr Adel Ben Abdallah Ben Chedli Jaha titulaire de la CIN numéro 03384665 et à Mr Khaled Ben Abdallah Ben Chedli Jaha titulaire de la CIN numéro 05826169 et à Mr Anouar Ben Abdallah Ben Chedli Jaha titulaire de la CIN numéro 05810414 et à Mr Hechmi Ben Abdallah Ben Chedli Jaha titulaire de la CIN numéro 08278548 le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sise au local situé à l'Avenue Habib Bourguiba Hiboun Mahdia destiné à la fabrication et au commerce de pains et des gâteaux, sous le nom commercial "boulangerie Aouled Abdallah".

Toutes oppositions doivent être adressées au siège de la boulangerie Aouled Abdallah situé à l'Avenue Habib Bourguiba Hiboun 5111 Mahdia, dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans le journal le quotidien samedi le 30/01/2021.

2021S00156FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 10/9/2020 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 11/01/2021 sous n°21200117 Quittance n°M002120, Mr Yassine Ben Hamda Dagrir CIN n°09322198 a vendu à la société TAAMIR TUNISIENNE, MF : 1354036/K la totalité du fonds de commerce situé à Boulevard la Perle du Sahel Khezama est Sousse.

Les oppositions doivent être faites entre les mains du vendeur à son adresse élue à l'étude maître Hatem Ben Aicha avocat sise à Boulevard Yasser Arafet Sahloul Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT. Publier à Echourouk du 11/02/2021.

2021S00158FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date du 9/8/2016, rédigé par l'huissier de Sousse le Maître Mohsen Ayachi et le Maître Nabil Ayachi, enregistré en date du 18/8/2016 à la recette des finances Rue de l'indépendance Sousse sous Quittance n°M042094, Mr Kamel Cherif, titulaire de la CIN n°02817215 a cédé en tant que don à son fils Wajdi Cherif, titulaire de la CIN n°09308356 la totalité du fonds de commerce du local, destiné Pâtisserie (MF : 670387N) sise : Avenue Léopold Senghor - (mm Harzallah-Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 9/02/2021.

2021S00164FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte de vente du 02/02/2021 enregistré à la recette des finances de Sousse le 8/02/2021 quittance n°M003643 enregistrement n°21200136. La Société BIG ZAZA identifiant unique numéro 1266460F représentée par le gérant Monsieur Mohamed Ben Mohamed Ben Ahmed Mhadbi titulaire de carte d'identité nationale n°06262074 a vendu à la Société DISTRIBUTION SOTUFAB représentée par le gérant Monsieur Mahfoud Ayed titulaire de carte d'identité nationale n°04126381 le Fonds de Commerce exploité pour tout genre de commerce au local objet du titre foncier n°73295 Sousse sis à Sahloul Route de ceinture entre Sousse et Hammam Sousse à un prix de vente net égale à quatre cent quatre vingt sept mille cinq cent dinars (487500.000 DT).

La vente du fonds de commerce est publiée au journal "la Presse" du 10/02/2021.

2021S00165FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la

recette des finances à Ksar Hellal le 02/02/2021 sous le numéro 21200165 quittance n°M005869, Madame El Ouaer Majda Bent Tijani titulaire de la CIN n°06765135 a vendu à Mme Noujoud Bent Hbib Ben Othmen Kooli épouse Lotfi Zarrad titulaire de la CIN n°04165930 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destinés pour vente des vêtements prêt à porter et des chaussures sis à la Rue Habib Bourguiba Ksar Hellal.

Les objections seront déposées à l'étude de Maître Mrabet Hanen, avocat à la cour d'appel, avenue Hédi Nouira immeuble Al Amel 2ème étage appartement n°205 Ksar Hellel Titulaire de la carte d'identité n°06846623.

Cette annonce a été publiée sur le journal Quotidien le 11/02/2021.

2021S00167FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Slama Samir Avocat demeurant à l'avenue Farhat Hached Sahline, légalisé à la mairie de Ouardanine en date du 8/02/2021 et enregistré à la recette de Ouardanine le 9/02/2021 (n°21200096, reçu n°M002333), monsieur Ayser Jamawi titulaire de la CIN n°07722596 vend à monsieur Hammouda Jlassi titulaire de la CIN n°06787927 le fonds de Commerce dont l'activité consiste à la restauration rapide, demeurant à la Route de Mseken Ouardanine.

Les oppositions doivent parvenir dans les 20 jours qui suivront l'avis qui sera publié au journal officiel chez l'acheteur à la Route de Mseken Ouardanine.

2021S00169FCCC2

Vente d'un fonds de commerce sis à Sfax

Suivant acte sous seing privé légalisé à la municipalité de Sidi Mansour le 18/12/2020 rédigé par Maître Noura Ben Ahfaid, enregistré à la recette des finances de la rue de Tunis le 25/01/2021 sous le n°21200210, reçu n°M006808, Monsieur Mohamed Ali Ben Ali Eldougueri titulaire de la carte d'identité n°08797758 a cédé à madame Mofida Bent Elhabib Mazoun titulaire de la carte d'identité n°03301470 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la route de Sidi Mansour km 4 route principale Sfax «café» nommé Goold avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de 20.000 dinars.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains du vendeur Mohamed Ali Eldougueri à son adresse "rue Saltania km 4 cité Altawidi Sfax" dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 7/02/2021 page 15.

2021X00159FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 6/01/2021 et le 25/01/2021, enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba le 29/01/2021, Quittance n°M007654, Enregistrement n°21200336, Mondher Ben Mohamed Ben Ali Hmani, titulaire à la CIN n°05367468, non enregistré au registre national des entreprises, demeurant cité Habib rue 2060 n°6 Sfax, a vendu à la société les abattoirs Chahia, SARL, inscrit au registre national de des entreprises sous le n°1490413B, son siège social est sis à la route Sidi Salem km 1.5 3000 Sfax médina Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité comme publinet au local situé à la route Maharza, rue Jordan cité Habib (kassas principal cité Habib) Sfax.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, Avocat, sis à 27 rue Habib Achour Imm Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» du 9/02/2021.

2021X00164FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, en date du 12/01/2021, enregistré à la recette des finances rue Arbi Zarrouk Sfax, sous n°21200191 et la quittance n°M004545, le 25/01/2021.

Mme Nasra Bent Hédi Ben Mohamed Alhaj a vendu la totalité de son fonds de commerce du restaurant pizzeria «IN TIME», au local sis à la Rue Habib Bourguiba Sfax n°52 à Mme Radhia Bent Hammadi Bouchaala.

Toutes oppositions seront adressées chez Mme Radhia Bent Hammadi Bouchaala au local sis à la Rue Habib Bourguiba Sfax n°52.

Cette annonce est publiée au journal "Achourouk" le 5/02/2021.

2021X00165FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, en date 26/01/2021, enregistré à la recette des finances Sfax Abou Alkacem Achchebbi, sous n°21200357 et la quittance n°M010689, le 01/02/2021.

Mr Habib Ben Mhammad Charfeddin a vendu la totalité de son fonds de commerce pour ventes des vêtements occasion «fripe», au local sis Immeuble Sfax Aljadida n°27 Sfax 2ème étage à Mr Abdallah

Abderrahmen Ben Salem Rouid. Toutes oppositions seront comptées chez Mr Abdallah Abderrahmen Ben Salem Rouid au local sis à l'Immeuble Sfax Aljadida n°27 Sfax 2ème étage.

Cette annonce est publiée au journal" Achourouk" le 5/02/2021.

2021X00166FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP en date du 02/02/2021 enregistré à la recette des finances Gremda en date du 4/02/2021 sous n°M009682, Mr Adel Chakroun, titulaire de la CIN n°05307529 a vendu à Mme Chayma Kobbi, titulaire de la CIN n°05493010 la totalité d'un fonds de commerce à usage de commerce et vente des lunettes, des verres correcteurs, etc avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à la route Gremda km 4 station Bouzayen Sfax.

Les créanciers peuvent produire leurs créances et consulter le contrat de vente au cabinet maître Kamel Ben Messaoud sis à l'avenue Habib Thameur immeuble océan bleu 2ème étage Sfax, dans le délai légal à peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée à «Al Chourouk» et «Le Quotidien» du 10/02/2021.

2021X00167FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/01/2021, enregistré à la recette des finances «Dar Ilwafa» Sfax en date du 3/02/2021, Quittance n°M009697, enregistrement n°21200618, Mr Mohamed Fourati a vendu la totalité du fonds de commerce destiné pour vendre les pièces automobiles sis à l'Avenue Farhat Hached près «ISSO» auparavant «AGIL» maintenant Sfax, à Mr Ali Derbel.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» en date du 7/02/2021.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Ali Ben Nasr Avocat, Immeuble Intilaka 1, Bloc A3, 1er Etage Sfax.

2021X00170FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sakiet Ezzit le 4/02/2021 sous le n°21200261 et la quittance n°M007277, Mr Mohamed Ben Béchir Kammoun a vendu, à la société "Fournit et Linstrum Autos Moderne" FIAM la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce des pièces de rechange pour autos au local sis à la route de Tunis km 8.5 Sakiet Ezzit Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées auprès de l'acquéreuse, dans son local sis à la rue Hédi Chaker Sakiet Ezzit Sfax, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Essabeh du 9/02/2021.

2021X00173FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p enregistré à la recette des finances Borj Louzir sous le numéro 21200302 Quittance M006911 le 02/02/2021 Mr Faouzi Nasri a vendu à Mr Ali Mahdhaoui, un fonds de commerce, sis au 56 Rue 13 Août Chotrana 2 Soukra, avec tous les éléments matériels et immatériels. Toute opposition doit être faite entre les mains du Maître Farouk Beyaoui à son étude 50 Avenue de Paris, Tunis, et ce dans 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au JORT. Cet avis est paru dans le journal «Le Quotidien» le 6/02/2021.

2021400277FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances de rue Nimsa le 01/02/2021 quit n°7165 sous le n°21200410 Mme Rafika Fourati Ben Hriz a cédé à Mr Majd Amri et Mme Dalia Amri la totalité du fonds de commerce exploité à 37 bis rue Lobnen Tunis à usage Buvette. Les oppositions devront être adressées dans le délai légal à savoir 20 j à partir de la parution de cette annonce au JORT au bureau du maître Al Ajal Imen sis 56 avenue Habib Bourguiba Bardo. Cette annonce est publiée au journal Achourouk le 10/02/2021.

2021400284FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Il appert qu'en vertu d'un ASSP établit par maître Sami Kotti, avocat demeurant 2 bis, rue du Khartoum - Tunis, signé le 29/01/2021 et enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse n°21200194 quit 004239, Mr Sami Boussetta Pharmacien, identifiant RNE 0298989D, a cédé la totalité du fonds de commerce exploité en pharmacie de détail catégorie «A» dans le local situé à l'angle passage Boussetta et rue Ali Belahouene Sousse avec l'ensemble de ses éléments matériels corporels et incorporels au profit de Mr Khalil Langlize.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains du rédacteur de l'acte maître Sami Kotii avocat à la cour de cassation ayant son étude au 2 bis, rue du Khartoum Tunis dans les délais légaux.

Cette publication a été publiée au journal-le Quotidien du 10/02/2021.

2021400292FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Il appert qu'en vertu d'un ASSP signé le 17/12/2020 et enregistré à la recette des finances rue du Paradis Ariana n°20208194 quit 098165, la Société TRAVERSA Sarl identifiant RNE 1636801R MF 1636801R route de Tunis km 2 résidence JAMIL 7ème étage 3032 Sfax a cédé la totalité des deux fonds de commerce le premier exploité dans le commerce du Fast Food, le deuxième exploité dans le commerce du meuble. les deux sis au local commercial situé au 36, Av. Fatouma Bourguiba La Soukra - Ariana avec l'ensemble de leurs éléments matériels corporels et incorporels à la société MONDECO Sarl, RNE 1420894V. MF : 1420894V ayant son siège social à route de Téniour km 0,5 - Sfax.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur 20 jours à compter de la publication de la présente.

Cette publication est parue aux journaux Al Chourouk et Le Quotidien du 27/01/2021.

2021400293FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 27/01/2021 enregistré à la recette des finances Grombalia le 27/01/2021 Quit M007030 Enreg 21200462. Mr Anouar Hwass a vendu à Mr Dhaffar Aymen la totalité du fonds de commerce sis à la rue Hédi Cheker, publié au journal sabah n°22754 du 10/02/2021. Toute opposition doit être faite entre les mains du Maître Saadani Med Anouar sis à l'avenue Mongi Slim résidence Narjes l'Aouina Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel.

2021400295FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Brahem Imen enregistré à la recette des finances de Béja le 20-01-2021 sous le n° 21200409, quittance n°003526, Mr Ridha Maafi demeurant Magoula Béja a vendu à société Cyber Gerance Tun MF : 1590351 / L sis 52 rue Sidi Bennour son gérant Mohamed Amine Brahmi demeurant rue Hakim Skolli 9021 Beja, un fonds de commerce sis à la boutique route de la république immeuble Kamilia Béja et exploité actuellement (prêt à porter) Les délais fixés pour les oppositions sont de 20 jours à partir de cette publication

Pour toute opposition les deux parties font élection de l'adresse de la boutique.

Cet extrait a été publié au journal Assabeh du 28-01-2021.

2021400298FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 28 janvier 2020 enregistré à la recette des finances à Menzel Bourguiba le 28 janvier 2020, Quittance n°Mo06683 et n° d'enregistrement 2020191 Monsieur Ramzi Ben Boujima Hkiri Titulaire de la carte d'identité n°08911015 en date du 5 mai 2012 a vendu à Monsieur Béchir Zayani Titulaire de la carte d'identité n°08124788 demeurant au 13 rue Patrice Lumumba Menzel Bourguiba la totalité du fonds de commerce constitué par un café situé à l'avenue de Hédi Nouira Menzel Bourguiba.

Les oppositions doivent parvenir à l'acheteur à son adresse précitée, dans un délai de 20 jours de la date de parution au journal Officiel de la République Tunisienne et aux journaux Echourouk et le Quotidien du 31-01-2020.

2021400301FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 5/02/2021 enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 8/02/2021 quittance n°21200526 enregistrement n°M009557.

Monsieur Ezdine Rajhi et monsieur Mohamed Elkacmi ont cédé à madame Malika Elbahi la totalité du fonds de commerce exploité au vente des fruits secs au locale sis à la rue de Yemen Cité Rafeha Mnihla Ariana.

Tous créanciers des précédents propriétaires peuvent dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion au JORT s'opposer au paiement du prix et ce auprès de Madame Malika El Bahi à l'adresse sus indiquée.

Le présent extrait a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien du 12/02/2021.

2021400305FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par maître Mohamed Sami El Banna ayant son bureau sis à 9 avenue Habib Bourguiba Bardo bureau C14 le 27/01/2021 enregistré le 5/02/2021 à la recette des finances Carthage sous le numéro 21200251 quittance numéro M010989 Monsieur Mohamed Bin Noomen demeurant à rue Moktar Attia Ain Zaguan à Monsieur Fares Fitoui demeurant à la résidence nour bloc A appartement 01 les Berges du Lac le fonds de commerce situé au 02 rue 02 Mars Carthage birsa dont l'activité tout commerce le siège du fonds de commerce est désigné siège pour la réception des oppositions avec le bureau du rédacteur sis à 9 avenue Habib Bourguiba bardo bureau C14 ayant délai 20 jours à partir de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Chourouk le 10/02/2021.

2021400315FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 01 et 02 Février 2021, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 3/02/2021 sous le n°21300133. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Mohamed Ben Mohamed Bousnina, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°129 au pavillon 1 Fruits et légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/02/2021 au 31/01/2022, renouvelable par tacite reconduction.

2021R00331FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 01 et 02 Février 2021, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 4/02/2021 sous le n°21300140. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Abderrazak Bousnina, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°515 au pavillon 5 Fruits et légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/02/2021 au 31/01/2022, renouvelable par tacite reconduction.

2021R00332FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 02 et 04 février 2021, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 10/02/2021 sous le n°21300161. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société "Essafa Des Quatre Saisons", le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°428 au pavillon 4 Fruits et légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/02/2021 au 31/01/2022, renouvelable par tacite reconduction.

2021R00333FCCC3

Contrat de location du fonds de commerce

En vertu de contrat signé le 26/01/2021 quittance n°608 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 26/01/2021 n° de quittance M003292 sous le numéro d'enregistrement 21300232, Madame Bochra Bent Youssef Ben Ahmed Frad a loué pour le compte de madame Sabria Bent Elwani Ben Abdallah Ben Amara tout le fonds de commerce exercé dans le local situé aux baux de Hiboun, près de la faculté des sciences à Mahdia destiné pour exercer le commerce de «DROGSTOR» et ce pour la durée d'une année renouvelable qui commence le 10/01/2021 et expire le 9/01/2022.

Le dit contrat est modifié par le contrat signé le 01/02/2021 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 01/02/2021 par la quittance M004130 enregistré sous le n°21900299.

Cette annonce a été publiée au journal "le Quotidien" du 10/2/2021.

2021S00157FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25 décembre 2020 enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 8 février 2021, quittance n°M010411, enregistrement n°21300642, monsieur Riadh Ben Bouraoui Ghezal donne en location gérance la totalité du fonds de commerce représentant un café première catégorie avec ses éléments matériels et immatériels situé au rez-de-chaussée immeuble Nour 74 rue Alexandrie Hammam Sousse, à monsieur Mohamed Ben Nabil Zaghlaoui.

Toutes les oppositions sont recevables entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 11/2/2021.

2021S00159FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 29/12/2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 31/12/2020 sous n°2030439 Quittance n°M004763. Mme Nourhène Ibn Ali, titulaire de la CIN n° 08434057 demeurant au 08 Avenue Khézama Sousse, a loué à la société «REBAI SIGN PUB» Suarl en cours de constitution, représentée par Mr Mehdi Rebai, titulaire de la CIN n°08257538, totalité du fonds de commerce du local destiné tout commerce, sise à la Route Cité Erriadh - Laouina - Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans à partir du 01/9/2020 et finissant le 31/8/2022.

Les oppositions se font aux mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis est publié au journal Le Quotidien du 9 février 2021.

2021S00163FCCC3

Gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP signé le 11/01/2021 et enregistré à la recette des finances Manzel Bourguiba le 12/01/2021 reçu n°M002608. Mme Kawthar Elamouchi titulaire de CIN 08920593 a conclu un contrat de location gérance avec Jameldine Bjaoui titulaire CIN 01555039 concernant le fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba passage Guigla consacré pour l'activité buvette.

Les oppositions seront entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié au journal el Chourouk le 30/01/2021.

2021400279FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Lina Ben Mhenni

Objet : Droits de l'Homme

Adresse : 3 Impasse du sport, Ezzahra, 2034.

Objectifs :

- Engager l'organisation des travaux de documentation du parcours militant de Lina Ben Mhenni dans les domaines civil, politique, journalistique et de la santé et la contribution à la valorisation de ses différentes contributions et la réalisation d'études et de recherches et travaux visant à documenter les connaissances, ainsi que leur édition et échange.

- Contribuer à la défense des droits de l'Homme, des droits et des libertés.

- Contribuer au renforcement des capacités, à l'empowerment et au réseautage des journalistes et bloggueurs et l'appui aux activités culturelles et sociales pour les personnes atteintes de maladies auto-immunes et ayant subi une transplantation d'organes.

Président : Sadok Ben Mhenni

Secrétaire Général : Sami Yassine Turki

Trésorière : Sonia Ben Frej.

2021T00132APSF1

Constitution d'une Amicale

Dénomination : Amicale Des Agents Du Restaurant Universitaire Sidi Bouzid

Sujet : Amicale

Siège social : Restaurant Universitaire Sidi Bouzid

Objectif : Réaliser des activités culturelles et de divertissement à ses Adhérents et travailler pour consolider les relations de fraternité et de solidarité entre les personnels du restaurant universitaire

Président : Haffouz Mohamed Yasser

Trésorier : Hani Anis.

2021R00303APSF1

Constitution d'une association

Association : El Nour Sportif El Hamma

Adresse : BP N° 70 Avenue Maghreb Arabe, 6020 El Hamma, Gabès

Président : Walid Lassoued

Vice-Président : Hichem Lassoued

Secrétaire Général : Riheb Smiti

Trésorier : Ali Yagoubi

Objectif : La création et la promotion des activités sportives (sports individuels et collectifs) à notre région avec comme objectif final l'encadrement des jeunes sur le plan moral et social

Spécialité : Handball.

2021R00314APSF1

Constitution du SYNDIC IMMEUBLE DALIA

Suivant l'extrait du PV de l'assemblée générale du 10/01/2021 enregistré à la recette des finances de La Goulette sous le n°21700396 Quittance n°M6748, il a été décidé la constitution du conseil de syndic immeuble DALIA, sis rue de l'Oasis, cité El Wahett, 2045 El Aouina.

- Abdelkefi Nasreddine : Président

- Abdellah Safia : Secrétaire Général.

- Soula Fayçal : Trésorier

- Touati Safouene : Assesseur

2021R00316APSF1

Création d'un club sportif

Nom de club : club handball de Kasserine

Adresse : cité olympique rue Ali Bech Hamba Kasserine

Objectif : participer à l'éducation civile et au rayonnement sportif et social et une bonne formation

Président : Aloui Belgacem

Membres : Abess Mouhamed Aref

Hagui Abderrazek

Harmessi Mouhamed Mahdi

Najahi Jobrane

Mdaini Chedly

Rajbaoui Warda.

2021R00319APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Woolf Elfahs

Siège social : cité Romana route Kairouen Fahs.

Objectif :

Objectifs : Kick et boxe thaï, et plusieurs disciplines sportives

- Raffiner les talents individuels et créer des champions pour hisser le drapeau et créer une génération qui croit en elle-même, au succès et à l'excellence

- Président : Salah Ben Touhami Ben Mbarak

- Vice-président : Mohsen Elweslati

- Secrétaire générale : Neila Mansour

- Trésorier : Iskander Ben Mbarek.

2021R00326APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Voix des artisanes à Moulares

Local : cité Kousseila Moulares

Sujet : développement social

Objectifs :

- Contribuer à l'avancement des femmes professionnelles en tant que composante productive de la société.

- Contribuer à la définition des produits artisanaux féminins.

- L'encourager à être productive lui donner confiance et améliorer sa personnalité pour la pousser davantage vers l'innovation et la production.

- Contribuer à la préservation de notre patrimoine artisanal de toutes sortes.

Les membres :

Le président de l'association : Fathia Mabrouki

Secrétaire générale : Rachida Mabrouki

Trésorière : Marwa Hasni

2021R00338APSF1

Constitution d'un groupement

Nom : Groupement de développement agricole et de pêche HRAIR ZAGHDOUD MAAROUF

Siège social : Zaghdoud Maarouf Oueslatia

Objectifs :

- Gestion de ressources naturelles.

- Travail collectif et recherche d'emploi.

Membres :

- Présidente : Sondes Amiri.

- Trésorière : Amel Timoumi.

2021R00342APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Odeur du Pays pour le patrimoine, la Culture et les Arts à M'Saken

Objectif : Culturel et artistique

But : Contribuer à la renaissance, à l'enrichissement et à la documentation du patrimoine tout en encourageant la créativité et l'innovation littéraire et artistique

Siège : Maison de la culture Ali Ben Khélifa 4070 M'Saken

N° Déclaration et date : RR313270662TN en date du 13/01/2021

Présidente : Fouzia Braham

Secrétaire Général : Mohamed Hdhili

Trésorier : Jihed Mkhinini.

2021S00170APSF1

Constitution du syndicat « Résidence Zitouna »

Selon le procès verbal de la réunion de l'association des propriétaires de la résidence Zitouna du 26 septembre 2020 et enregistré à la recette des finances rue Mohamed Maarouf Sousse sous le n°2883 et le n° d'enregistrement 60340 du 6 octobre 2020. Il a été constitué le syndic de la résidence Zitouna Sehloul 4 :

Comité :

Présidente du syndic : Houda Megdich

Trésorière : Aida Khelifi

Secrétaire générale : Chiraz Ben Achour

Membres du syndic :

Saned Charfedine

Imed Boujilbene

2021S00188APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association du Festival de la KOUFIYA Palestinienne de culture et le patrimoine Sfax

Siège : immeuble n°1 cité Zitouna 3000 Sfax

Objectif :

La contribution à la définition de la culture et du patrimoine palestinien.

NPV Constat 56120 daté du 3 Janvier 2020.

Comité :

- Président de l'association : Souhira Chabchoub

- Secrétaire général : Majd Eddine Ben Mansour

- Trésorier : Ahmed Jmal

- Membre en charge de la communication et de la média : Hazem Al- Tallaa

- Membre : Fatma Msallmi.

2021X00140APSF1

Constitution de syndicat des copropriétaires

En vertu du procès-verbal en date du 5/3/2006 enregistré à la recette des finances publiques rue Abou Elkacem Chebbi sous le numéro 07800902 quittance n°MO017841 dont une copie est déposée à la municipalité de Sfax, il a été constitué un syndicat des copropriétaires de l'immeuble boîte des allumettes sis à la rue Ali Bach Hamba n°56 3000 Sfax.

Le bureau du syndicat élu est composé de M Mohsen Jbara : Président

Mohsen Jbara ou Anas Jbara : Pour l'accomplissement des opérations bancaires.

2021X00163APSF1

Homologation de résolutions

Constitution du Nouveau Bureau

Suite à l'assemblée générale des copropriétaires de la Résidence

Narjess Diar Soukra 2, qui s'est tenue légalement le 10 janvier 2021 et dont le PV a été déposé à la recette des finances le 21 janvier 2021 sous le numéro d'enregistrement 21700271, et n° reçu 5495 le conseil de la dite résidence a été désigné comme suit :

Président : Ben Ftima Moncef

Vice-président : Dridi Moez

Secrétaire Général : Hajeji Hassan

Trésorier : Mr Fethi Soussia.

Membre : Mr Tarek Ben Romdhane.

2021T00123APSF2

Association sportive de la Police Nationale

N°124 Av L'union Maghreb Arabe Soukra

Selon le procès-verbal de la réunion exceptionnelle de l'Association sportive de la Police Nationale du 11 décembre 2020 inscrit à la recette des finances de la Marsa le 9 février sous la quittance n°M13229.

A été élu un nouveau comité

- Président : Zouhaier Khayati

- Secrétaire Général : Sami Abdeljaoued

- Trésorier : Khaled Ghazouani.

2021T00125APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après rabais de 40 %

Poursuivant : Adel et Moufida Echamekh et Monia et Ines et Raoudha Guebrch

Partie saisie : Kamel et Ferid Echamekh domiciliés à la cité Ezzouhour Kelibia gouvernorat de Nabeul

Avocat poursuivant :

Maître Belhouene Nizar, avocat à la cour de cassation, rue de la révolution Menzel Temim.

Immeuble vendu :

La totalité de l'immeuble (maison) cité Ezzouhour Kelibia

Prix de la vente :

Le prix a été fixé à la somme de 185.520,000 dinars après la réduction de 40%.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu lundi (22/3/2021) à la salle des criées au tribunal de première instance de Nabeul à partir de Neuf heures (9 H).

Visite de l'immeuble mis en vente :

Tous les jours, pendant les heures du travail.

Observation :

1) Pour participer aux enchères, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le Gouverneur de Nabeul

2) Tout participant aux enchères doit consigner le (1/3) au moins de la mise à prix et ce à la caisse des dépôts et consignation de la recette des finances de Grombalia

3) Chaque enchérisseur doit se faire représenter par un avocat

4) Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal de première instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant; Maître Belhouene Nizar, pendant les jours et heures ouvrables.

2021T00083VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Nouha Khadraoui

Avocate à la cour de cassation

28 Bab Bnet Tunis

Tel : 71 571 548

Mail : nouha.khadraoui@gmail.com

MF : 1126536/F/A/P/000

Partie saisissante : Mohamed Dziri, élisant domicile au cabinet de son avocate Maître Nouha Khadraoui dont le cabinet est au 28 boulevard Beb Bnat 1er étage Tunis, MF : 26536/F/A/P/000.

Partie saisie : Abd El Kader Mathlouthi Tunisien, né le 9/01/1946 à Tunis demeurant à l'avenue Abou Kacem Chebbi In Zaghouan Ariana.

Avocate poursuivante : Maître Nouha Khadraoui; Avocate à la cour de cassation, cabinet sis au 28 boulevard Beb Bnat 1er étage Tunis.

Descriptif de l'Immeuble : l'immeuble objet de la saisie est enregistré au titre foncier n°91171 Tunis délivré de titre mère n°32086 Ariana dénommé «Touba Lasram» situé à Chirfech Sidi Thabet Ariana, qui se compose d'une parcelle n°1 du plan topographique préparé par l'expert et distrayant de parcelle n°4 du plan de titre foncier n°91171 Tunis d'une contenance totale 1799130 m² dont 2603160 parts.

- La superficie de l'immeuble saisie est 8 hectares, 22 ares, 10 centiares, dont 82210 m² cet immeuble est constitué d'une terre nue à vocation agricole, irriguée, composé des oliviers, dans un hectare et le reste une terre nue destinée à la grande plantation par exemple culture du grain, il est borné au nord, terre de Fathi Ben Abd Kader Mathlouthi, à l'est, un canal pour dessèchement d'eau, Qibla terrain de Hssan Mathlouthi, à l'ouest, une route agricole goudronnée.

Tout ça tel qu'il était décrit par l'expert Monsieur Mahmoud Hssouna désigné par ordonnance sur requête délivrée par le président du Tribunal de première instance d'Ariana datée le 3/12/2019 sous le numéro 74519.

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme d'un million, six cent quatre vingt - quatorze milles et deux cent dinars (1.694.200.000) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le lundi 15/3/2021 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance d'Ariana (chambres des ventes immobilières) situé au palais de justice, cité administrative (idari) Ariana.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance d'Ariana situé au palais de justice, cité administrative (idari) Ariana ou au cabinet de l'avocate poursuivante.

Ne peut participer aux enchères que celui qui a désigné un avocat et a consigné au moins le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers qui veulent participer à la vente doivent avoir l'autorisation préalable du gouverneur de lieu.

2021T00124VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à la réduction 40%

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : BH BANK (banque de l'habitat précédemment) en la personne de son représentant légal, S.A. inscrite au registre national des entreprises sous le n°W0024588 ayant son siège social 21 Avenue Kheireddine Pacha - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Naji Ben Hassen Dridi; C I N n°00302742 demeurant à 8 rue Marrakech la Goulette Tunis; ou app n°119 immeuble 14 rue 10637 cité Ibn Sina el Ouardia, ou rue suède lotissement n°87 cité el Amri Mhamdia et aussi n°87 Type L 2 cité el hana el Elmi Mhamdia en sa qualité de débiteur hypothécaire.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis MF 114576/S.

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit de la propriété faisant l'objet du Titre foncier 22578 Ben Arous dénommé (menzel dridi) d'une superficie de 322 m² sise à la rue suède Mhamdia sur laquelle est bâtie une maison de 32 m² composée D'un salon et une chambre, cuisine, toilette et un jardin

Mise à prix : La mise à prix est de 54.000.000 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le jeudi 18/3/2021 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous, Chouchet Radés Ben Arous.

La visite est possible tous les jours.

2021T00127VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Hédi

Avocat à la cour de cassation

22, Rue de Marseille Tunis

Tél : 71 351 282

Fax : 71258570

Matricule fiscal : 80920CAP000

Partie poursuivante : Arab Tunisian Bank, ATB en son représentant légal demeurant à son siège social 9 Rue Hédi Nouira, Tunis 1001, inscrit au registre de commerce sous le numéro 16700 1997.

Partie saisie : SOCIETE ABDELKADR LOUSAIEF ET COMPAGNIE, société à responsabilité limitée. au capital de DTU 100.000.000, dont le siège social est situé à Nabeul, Dar Chaabane El Fehri, Avenue Hédi KHefacha, matricule fiscal : 04889WA000.

2- Monsieur Mourad Ben Abdelkadr Lousaief, Tunisien. Demeurant à Nabeul, Dar Chabaane El Fehri, Titulaire de la CIN n°1827243.

3- Les Héritiers de Abdelkadr Lousaief Demeurant à Nabuel, Dar Chabaane El Fehri,

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Hédi, Avocat à la cour de cassation, 22 Rue de Marseille, Tunis (matricule fiscal : 80920CAP000).

Immeuble saisi : La vente portera sur la totalité de la propriété dénommée «DAR ESSAADA» objet du titre foncier n°534596 Nabeul.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de six cent soixante-douze milles et cent dinars (672.100.000 DT)

La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

2021T00131VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

Rue Aboubaker Elbakri Immeuble Luxor II 3ème étage Bureau B3.1 Montplaisir Tunis

71 901 341

MF : 513984/C/P/000

Le poursuivant : La BANK INTERNATIONAL ARAB DE TUNISIE

(BIAT) poursuite et d'élégance de son représentant légal demeurant au siège social de l'ADR 5 rue Taleran 1002 Tunis son registre de commerce n°B187881996.

Avocat Poursuivant : Maître Dalenda Aouem Sahnoun Avocate demeurant à l'immeuble Luxor II 3ème étage Bureau B3.1 Montplaisir Tunis.

La partie saisie : Mr Amor Sahli titulaire de la CIN n°00250885 demeurant au 19 rue Ali Ben Ghdhehem Tunis - 51 rue Maktar Tunis.

Objet de la vente : l'immeuble objet du titre foncier n°545955 Nabeul dénommé «WAFA» sis à Sliman Nabeul, d'une superficie globale de 418 m².

Mise à prix : Trois cent vingt mille sept cent Dinars (320.700dt000).

Date et lieux de l'adjudication : Lundi 15 mars 2021 à 9 heures du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Grombalia sis à Grombalia.

Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

Consultation du cahier des charges : Peut se faire au greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B : Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2021R00321VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite au jugement numéro 1852 en date du 11 Janvier 2021 tribunal de 1ère instance de Mahdia l'adjudication aura lieu le lundi 8 mars 2021 à 9h du matin et suivant devant la chambre des criées audit tribunal.

Poursuivants : 1 Nour El Houda Ben Moharned Cheikh, fonctionnaire, demeurant à la rue El Kotr Rejjiche, Mahdia

Défendeurs :

1- Nizar NAdhem et Salem Ben Mohamed Benkhlifa Hlaoui, demeurants à la Rue El Kotr Rejjiche Mahdia, Ouvriers

2- Saida Ben Mohamed Ben Hédi Ben Asfoun, fonctionnaire, demeurant à la rue El Kotr Rejjiche, Mahdia,

3- Fakher Ben Mohamed Khlifa Hlewi.

4- Ramzi Ben Mohamed Ben Khlifa Hlewi, ces derniers demeurants à la rue Remada Ksour Essef Mahdia.

Avocat Poursuivant : Maître Sabri Ben Kilani avocat à la cour d'appel sis à l'avenue de Palestine, rue Abou Oukal Ibn Alaghleb Sehloul 1 Sousse.

Immeuble objet de la poursuite : tout l'immeuble situé au coté ouest de la rue de Remada, Ksour Essef Mahdia, appartement a entrée et escalier distinct lié à la rue, la superficie de l'escalier est de 6 m² se composant d'une première salle longueur 7,55 m et largeur 3 m, deuxième salle longueur 3,97 m et largeur 3m, et 3ème salle de longueur 5,50 et largeur 3 m et cuisine se composant d'armoire, longueur 4,05 largeur 3 m, et salle de bain de longueur 3m et largeur entre 1,53 m et 1,80 m, l'appartement est annexé d'un balcon d'une superficie de 12 m² ; Tout l'immeuble abritant du coté nord Jaber Hlaoui du coté Est la rue Remada du coté sud Habib Hlaoui du coté ouest Sami Hlaoui, superficie totale de l'immeuble sans le balcon 109m².

Mise à prix : Cinquante neuf cinq cent trente mille dinars selon l'évaluation de l'expert Hamadene Soua par ordonnance sur requête du président de la cour de 1ère instance de Mahdia, sous le numéro 17962020 du 19/6/2020, et ce après augmentation du 1/6 du prix initial de 48470 dinars en plus des frais judiciaires conformément au jugement dans l'affaire de vente aux enchères numéro 1845 du 28/9/2020.

Remarque : la visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours pendant les heures de travail.

2021S00175VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A I.U. 0000221M, R.C. auprès du tribunal de première instance de Tunis n°B176041996, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : 1) Bassem Borcheni, I.U : 0111320F, demeurant à 93 rue Taher El-Hadad Sakiet Ezzit Sfax et à la rue Mokhtar Ziadi Sakiet Ezzit Sfax - 2) Fathia Borcheni, CIN 00440997, demeurant à 93 rue Mokhtar Ziadi Sakiet Ezzit Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. n°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé "EI-WIZARA 12" objet du titre foncier n°8895 Sfax qui consiste en un magasin d'une superficie de 21 m2 sise au rez-de-chaussée de l'immeuble sis au coin des rues EI-Wizara et Anatol France Sfax, y compris les parties indivises (21/3122), et qui est conforme à la parcelle n°12 du plan de division du titre foncier 252711. Il est limité au nord par la parcelle 16, à l'est par le T.F 16319 Sfax, au sud par la parcelle 9 et de l'ouest par le couloir de l'immeuble. Il est actuellement loué à Ali Ben Abdalla Ben Mahmoud et exploité comme un dépôt de meubles utilisés.

5- Mise à prix : Dix huit mille neuf cent dinars (18.900,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Aboul-Kacem Chebbi Sfax le lundi quinze mars deux mille vingt et un (15/3/2021) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2021X00161VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A I.U. 0000221M, R.C. auprès du tribunal de première instance de Tunis n°B176041996, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Société Saloua de promotion immobilière, SUARL, I.U : 1058060H, R.C. n° B2546872008, ayant son siège à la rue Ibn Badis n°1 (résidence Jbeniani) Sfax, et rue Habib Thameur résidence Borj Khalifa appartement 103 1er étage Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. n°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «BARDO SFAX» objet du titre foncier n°41007 Sfax qui consiste en une parcelle de terre d'une superficie de 290 m² sise à Sfax au coin de la rue Habib Thameur et une autre rue, sur laquelle est édifié un complexe commercial (Borj Khalifa) équipé par deux ascenseurs électriques, des escaliers et des escaliers de secours, et qui comporte 10 étages (rez-de-chaussée, mezzanine et 8 étages) :

- Le rez-de-chaussée : Comporte un dépôt de 28 m² ouvrant sur le sud et 3 magasins : n°1 d'une superficie de 100 m² ouvrant sur le sud, n°2 d'une superficie de 82 m² ouvrant le sud-ouest, et n°3 d'une superficie de 80 m² ouvrant sur l'ouest.

- Le Mezzanine : comporte un dépôt de 127 m² ouvrant sur le sud et un bureau d'une superficie de 163 m² ouvrant sur le nord.

- 1er étage : composé de 3 appartements : n°101 ouvrant sur nord d'une superficie de 80 m² et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau, n°102 ouvrant sur le nord d'une superficie de 127 m² et comportant 3 bureaux, un hall et une salle d'eau, et n°103 ouvrant sur le coté est d'une superficie de 101 m² et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau.

- 2ème étage : composé de 3 appartements : n°201 ouvrant sur nord d'une superficie de 102 m² et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau, n°202 ouvrant sur le nord d'une superficie de 148 m² et comportant 3 bureaux, un hall et une salle d'eau, et n°203 ouvrant sur le coté est d'une superficie de 75 m² et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau.

- 3ème étage : est composé d'un seul appartement d'une superficie de 325 m² et comportant 2 halls, 2 bureaux, une salle d'eau, un couloir liant les bureaux, un dépôt et une salle d'archives.

- 4ème étage : composé de 4 appartements : n°401 ouvrant sur nord d'une superficie de 80 m² et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau, n°402 et 403 ouvrant sur le nord et sur l'est d'une superficie de 140,50 m² et comportant 5 bureaux, un hall et une salle d'eau, et n°404 ouvrant sur le coté est d'une superficie de 62 m2 et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau.

- 5ème étage : composé de 4 appartements : n°501 ouvrant sur nord d'une superficie de 94 m² et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau, n°502 ouvrant sur le nord d'une superficie de 59 m² et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau, n°503 ouvrant sur le coté est d'une superficie de 70,25 m2 et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau, et n°504 ouvrant sur le coté est d'une superficie de 62 m2 et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau.

- 6ème étage : composé de 4 appartements : n°601 d'une superficie de 83 m² et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau, n°602 et 603 ouvrant sur le nord d'une superficie de 140,50 m² et comportant 4 bureaux, 2 halls et 2 salles d'eau, et n°604 ouvrant sur le coté est d'une superficie de 62 m² et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau.

- 7ème étage : composé de 3 appartements : n°701 d'une superficie de 88 m2 et n°702 d'une superficie de 134 m² et la finition des deux appartements n'est pas achevée, et n°703 ouvrant sur le coté est d'une superficie de 47 m² et comportant 2 bureaux, un hall et une salle d'eau.

- 8ème étage : composé de la chambre technique, les escaliers menant au toit et un espace d'une superficie de 29 m².

Il est à noter que lesdites superficies comportent les parties indivises.

5- Mise à prix : Quatre million sept cent quatre vingt quatre mille huit cent soixante cinq dinars (4.784.865,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Aboul-Kacem Chebbi Sfax le lundi quinze mars deux mille vingt et un (15/3/2021) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2021X00162VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie :

1) Manel Ben Ibrahim Atiaa, commerçante, titulaire de la CIN n° 08754529, demeurant à rue Bach Hamba galerie Borgi n°6 Sfax 3000

2) Lobna Ben Chedli Dagdoug, titulaire de la CIN n°01178560, demeurant à la rue «ouroud» Sakiet Ezzit Sfax

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : La totalité d'un terrain nu sis sur la route de Teniour km9 impasse «Bousallea», à droite de la route dans le sens opposé de la ville, à environ 550 m de la route principale.

Le terrain est d'une superficie approximative de 416 m², il est clôturé des deux cotés sud et ouest avec des murs à hauteur de 0.70 m. Sa façade sud donnant sur l'entrée mesure 25 m et sa façade ouest donnant sur la rue goudronnée mesure 17 m.

L'angle du coin sud ouest du terrain est coupé.

La totalité du terrain est limité du sud par une entrée de 10 m de largeur, du nord par Lobna Daghdoug, de l'ouest par une rue goudronnée et de l'Est par une entrée privée.

La mise à prix : 110.000.000 D frais en sus

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 22/3/2021 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X00171VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Partie poursuivante : Souad Bent Kacem Abid, demeurant à la route Manzel Cheker km 2 ,5 Sfax.

Partie poursuivie : Hédi Ben Maki Ben Ammar, retraité domicile élu au cabinet de son avocat maître Walha Ahmad, rue de l'Armée imm adhar Sfax.

Avocat de la partie poursuivante : Maître Turki Mohamed, Avocat à la cassation rue Abou Kacem Chebbi imm Carthago b A étage n°5 Sfax.

Le titre exécutoire en vertu du quel la saisie est opérée et les exploits : le jugement civil n°1748 du 23/11/2010 rendu par le tribunal de 1ère instance de Sfax2. Obligeant le défendeur à payer au demandeur la somme de (37.500.000d) au titre de sa part de la vente effectuée le 15/6/2006 ainsi que la somme de (300.000d) frais d'avocat et de justice et (40,865d) frais d'injonction de payer et (30,225d) frais de signification.

Le dit jugement a été confirmé par la cour d'appel de Sfax en vertu de l'arrêt n°55996 du 4/4/2015 lequel jugement est notifié par exploit n°9756 du 20/5/2019.

Cet arrêt est devenu exécutoire selon le certificat de non pourvoi en cassation du 11/6/2019.

La saisie : effectuée par l'exploit n°9853 du 15/12/2020 la partie poursuivie en est informée par le p v n°9853 du 22/12/2020.

Propriété à vendre : Le terrain d'une superficie de 215 m², situé sur la rocade entre la route de Menzel Chaker et la route de l'Aéroport au niveau du km 2,5 clôturé de tous les cotés, renfermant une villa d'une superficie couverte est de 180 m² comprenant une véranda, un salon, des chambres à coucher, une cuisine et une salle de bain. Le tout surmonté d'un étage qui est la propriété de Slim Ben Ammar. Cette villa objet de la vente est limitée au Sud par la rocade, au Nord par une impasse et Tarak Maatougui à l'ouest par Samir Maaloul.

Mise à prix : (88.000,000) dinars selon expertise faite par Haj Mohamed Ghamgi sur ordonnance sur requête n°6673 du 11/02/2020.

La date de l'adjudication : Elle est fixée au 17/3/2021 à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 à neuf heures.

Conditions de la vente :

La participation aux enchères ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un Avocat après consignation du tiers (1/3) du montant de la mise à prix.

Le paiement du prix doit être en espèce ou par chèque certifié.

Le prix d'adjudication comprenant également outre le prix atteint par les enchères, les frais et honoraires taxés fixés par le Tribunal lors de l'adjudication.

2021X00172VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Appel d'offres pour la vente des équipements bureautiques des machines et matériels industriels

LA SOCIETE REN CAST TUNIS

Identifiant unique : 886036K

Registre de commerce : B0652462005

En vertu de l'autorisation du juge commissaire, du 8 février 2021, le syndic de faillite de la société "RAN CAST Tunisie" met en vente des équipements bureautiques des machines et matériels industriels.

Tout intéressé par le présent appel d'offre est invité à retirer le cahier des charges du bureau de syndic de faillite sis à l'immeuble n°02, 2ème étage route Mjez el Beb cité Bougattfa 2 Sidi Hcine Tunis, contre le paiement de la somme de 100 dinars.

Les offres doivent être adressées avec le cahier des charges et les documents y afférents sous pli fermé et ce au plus tard le 17 mars 2021.

Pour plus de renseignement, contactez le bureau du syndic de faillite au : 71 559 671.

2021R00307VEPA2

Faillite

Avis aux créanciers

La société REN CAST TUNIS

Identifiant unique : 886036K

Registre de commerce : B0652462005

Suivant la décision du juge commissaire de première instance de Zaghouen du 8 février 2021 relative à l'affaire n°20, les créanciers de la société REN CAST sont invités à déposer et inscrire leur créances et présenter tous les documents justificatifs au bureau de syndic de faillite sis à l'immeuble n°2, deuxième étage route Mjez el Beb cité Bougatfa 2 Sidi Hssine Tunis,et ce dans un délai de 15 jours à compter de la date de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne conformément aux articles 485 et 531 du code de commerce.

Pour plus de renseignements contactez le n°71 559 671.

2021R00308VEPA2

Vente de la société «HOTEL NOUR EL KANTAOUI HOLIDAYS»

Route Marsa El Kantaoui, rue Salaheddine El Ayoubi

Avenue 7 Novembre Hammam Sousse

Identifiant unique : 3414495A

Suite à la décision de la cour d'appel de Sousse 2 du 30/6/2020 relative à l'affaire n°85 stipulant la cession à un tiers de la société «Hôtel Nour El Kantaoui Holidays», le commissaire à l'exécution de ladite société lance un appel d'offres pour sa cession conformément à la réglementation régissant le redressement des entreprises en difficultés économiques.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du commissaire à l'exécution sis au 92, rue 8600, Charguia 1, 2035- Tunis, contre le paiement de 100 dinars.

Les appels d'offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé et par lettre recommandée à l'attention du commissaire à l'exécution et ce, au plus tard le 27 février 2021.

Pour plus de renseignements, contactez les n° suivants : 71 206 350 - 71 206 341.

2021R00328VEPA2

Vente d'un fonds de commerce

SOCIETE ARTICLES AGRICOLES

Identifiant registre national : 1228257R/A/M/000

Le syndic de faillite de la société en faillite "SOCIETE ARTICLES AGRICOLES" met en vente :

- Un fonds de commerce avec divers équipements sis au local avenue Modellala Houria 9070 Mjez El Bab Beja,

Conformément à l'autorisation délivrée par le Tribunal de première instance de Béja dans l'affaire n°352.

Les personnes qui désirent participer à l'acquisition du cahier de charges doivent soumettre leurs offres au plus tard le 15 Mars 2021. Le retrait du cahier des charges se fait au bureau du syndic de faillite Mr Naim Kaabi, situé dans l'appartement 3-1, Immeuble Fell 2, Résidence Les Fatimides à l'Aouina 2045, Tunis (Téléphone : 70 726 395). Le syndic de faillite

2021R00330VEPA2

Distribution des deniers

Tribunal de 1ère instance de Gabès

Affaire n°39

Le greffier de la chambre de distribution des deniers annonce qu'en vertu de la décision du juge chargé de la distribution datée du 01/02/2021, il va être procédé à la

distribution d'un montant de (13.700 ,000 D) consigné à la recette des finances 9 avril - Gabès le 7/01/2020 sous le n°M001778 le produit de la vente sur saisie des meubles contre Zouhour Marzougui domiciliée à Avenue Aboulkacem Chebi -Teboulbou -Gabès.

Par diligence de Maître Jebali Raoudha, avocate prés de la cour de cassation pour le compte de la Banque Tunisienne de la Solidarité (B.T.S).

En vertu de quoi l'affaire de distribution a été enrôlée sous le n°39.

Aussi, tout créancier voulant participer à la dite distribution, devra présenter au tribunal concerné ses titres de créances dont l'article 468 du Code de Procédure Civile et Commerciale mentionne sous peine de forclusion que : «Dans les trentes jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents».

2021R00339VEPA2

Avis aux créanciers

Distribution de deniers

En date du 27/01/2021, il a été décidé par monsieur le Juge chargé de la distribution des deniers au tribunal de 1ère instance de Sousse 2; affaire n°97 d'ouvrir les procédures de distribution des deniers déposés à la caisse de dépôts et consignation suite aux ventes sous reçus n° :

- M017043 du 10/6/2020 s'élevant à la somme 261701,000 d

- M010005 du 15/3/2019 s'élevant à la somme 159750,000 d

- M027611 du 6/9/2018/2020 s'élevant à la somme 30730,000 d

- M021317 du 29/6/2018 s'élevant à la somme 73065,419 d

Soit au total 525.246,419 d, en vertu de la requête présentée par Maître Mongi Amara au nom de ses clients demandeurs Salha Aïch et autres qui ont élu domiciliation à son bureau rue Tahar Sfar Sousse pour procédures de distribution à l'encontre de la débitrice la société Agrolito S.A.R.L en son représentant juridique, Rue Zaghoune Enfidha Sousse. En vertu des arts. 466 CPCC et dans les 30 jours de la publication au J.O.R.T de l'insertion de la réception de lettre recommandée tout créancier, qui entend participer à la distribution des deniers, doit sous peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite par un avocat en l'étude du quel domicile élu de droit pour produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu et sous peine de perdre ses droits à la participation ou distribution. Cet avis a été effectué en application des arts. 466et 468 CPCC.

2021S00166VEPA2

Clôture des affaires de liquidation "Publication D'un jugement de Liquidation des parties communes"

Entre Jihen Jaziri et Mohamed Awled Nsib

Maître Amel Jouini liquidateur judiciaire annonce en vertu de l'ordonnance sur requête émanant du tribunal de première instance de Tunis n°47675 du 02/12/2019 que ce dernier a prononcé le 19/01/2021 le jugement de "clôture des affaires de liquidation des parties communes" entre Jihen Jaziri et son et Mohamed Awled Nsib.

2021400268VEPA2

Jugement de clôture des affaires de liquidation

Liquidation des parties communes entre

Echrak Elgharbi et son époux Mehrez Fitouri

Maître Amel Jouini liquidateur judiciaire annonce en vertu de l'ordonnance sur requête émanante du tribunal de première instance de Tunis n°39248 du 5/9/2019 que ce dernier a prononcé le 30/5/2019 le jugement de clôture des affaires de liquidation des parties communes entre Echrak Elgharbi et son époux Mehrez Fitouri de permettre au conservateur de la propriété foncière de Tunis annoncer dans les registres des titres fonciers la liquidation du titre foncier 128376 Tunis par la vente au profit de Olfa Bent Bobaker Elfitouri.

2021400269VEPA2

Clôture de la liquidation

FOREIGN YOUTH ASSOCIATION

Siège : Rue Algérie n°04 Tunis 1000

M.F : 1327704WNN000

(En liquidation)

Conformément à la décision du Juge-commissaire au tribunal de première instance de Tunis du 22/01/2021 relative à la clôture définitive des opérations de liquidation de l'association Foreigh Youth Association et à la publication de cette décision au Journal Officiel de la République Tunisienne et aux deux journaux quotidiens conformément à l'article 48 C.S.C et ce suite au P.V de l'assemblée générale des membres du comité directeur du 29/7/2020

enregistré à la recette des finances rue de la Gare Tunis sous le n°20704394 le 16/9/2020 quittance n°M040755 relative à la clôture de la liquidation, à l'approbation définitive des comptes de la liquidation et au quitus au liquidateur. Mr Mhamed Ghidhaoui pour sa gestion conformément à l'article 37 C.S.C. Les opérations de liquidation de l'association sont clôturées officiellement et définitivement.

2021400282VEPA2

Clôture de liquidation

Héritage de feu EL-Aloui Ben Hamadi Ben Salah Dridi

En vertu de la décision du 21 janvier 2021 rendue par le tribunal de première instance de Manouba dans l'affaire n°116, Mr Bilel Rahmouni en sa qualité de liquidateur de la succession du défunt EL-Aloui Ben Hamadi Ben Salah Dridi, informe le publique qu'il a été décidé la clôture de la dite liquidation.

Tout intéressé doit prendre contact avec les héritiers.

Liquidateur Bilel Rahmouni (Adresse : rue 18 Janvier, immobilier 19 Amen centre app AR2, Ariana 2020 / Tel : 71 709 153 / Fax : 71 709 863).

2021400294VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Ecole Supérieure Privée des Sciences Commerciales et Administratives

"ESSCA TUNISIE"

S.A au capital de 2.000.000 Dinars

R.N E : 1532142 E

Siège social : Route de ceinture Zone Industrielle 4022 Akouda

Messieurs les actionnaires de la Société «ESSCA TUNISIE» sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 23 mars 2021 à 10h au siège social de la société sis à la Route de ceinture Zone Industrielle 4022 Akouda, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de dénomination sociale et modification corrélative des statuts

- Questions diverses.

- Pouvoirs pour formalités.

2021S00155SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

«SOCIETE VINCCI MEDITERRANEE SA»

Société anonyme

Capital social : 12.800.310 dinars

Siège social : Résidence Myriam - Rue Lac Viva - Les Berges du Lac BP 104 - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 769558D

Le Conseil d'administration tenu le 26/01/2021 convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale extraordinaire devont se tenir le mercredi 24 mars 2021 par visioconférence à 10 Heures avec comme points à l'ordre du jour :

- Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2021400288SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARAB INVESTMENT CONSORTIUM S.A.

(Sté en liquidation)

Siège social : 11, Av. Habib Bourguiba Ain Zaghouan Tunis

I.U : 00509069

MF : 0509069V/A/M/000

AF. CNSS : 208488-35

Messieurs, les actionnaires de l'Arab Investment Consortium sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 4 mars 2021 à 15 H au siège de la société sis au 11, Av. Habib Bourguiba Ain Zaghouan Tunis sur convocation de Maître Laabidi Ahmed liquidateur de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Présentation du rapport du liquidateur sur la situation financière de la société ainsi que le programme de liquidation qu'il s'engage à exécuter.

2021400304SANB3

Convocation

COMPAGNIE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE

SA au capital de 68 667 490 Dinars

Siège social : Centre Commercial Tunis City Sabbalet Ben Amar, 2032 Ariana

M.F : 0000253W/P/M/000

RNE : 0000253W

CNSS : 82601-54

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE «COMPAGNIE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le 10 mars 2021 à 14 heures au siège social de la société Centre Commercial Tunis City - Cebelet Ben Amar Ariana, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion 2020,

- Lecture des Rapports des Co-Commissaires aux comptes relatif au même exercice,

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2020,

- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2020.

- Affectation des résultats de 2020.

- Questions diverses.

2021400306SANB3

Convocation

FLY INTERNATIONAL AIRWAYS SA

Société anonyme

Au capital de 16 200 000 Dinars

Siège social : Rue du ANNECY

Immeuble ADONIS - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

M.F : 804984W/A/M/000

RNE : 804984W

CNSS : 00144777-53

Messieurs les Actionnaires de la «SOCIETE FLY INTERNATIONAL AIRWAYS SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le 11 mars 2021 à 11 heures, au siège social de la société Rue du Lac Annecy Immeuble ADONIS Les Berges du Lac - 1053 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion 2020,

- Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes, relatif au même exercice,

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2020,

- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2020.

- Affectation des résultats de 2020.

- Questions diverses.

2021400307SANB3

Convocation

Family Entertainment and Amusement Company

Société anonyme

Au capital de 2 500 000 Dinars

Siège social : Rue du Annecy

Immeuble ADONIS - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

M.F : 1670506H/A/M/000

RNE : 1670506H

Messieurs les Actionnaires de la «SOCIETE FAMILY ENTERTAINMENT AND AMUSEMENT COMPANY SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le 11 mars 2021 à 12 heures au siège social de la société Rue du Lac Annecy Immeuble ADONIS Les Berges du Lac - 1053 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion 2020,

- Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes, relatif au même exercice,

- Examen et approbation s'il y a lieu, des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2020.

- Affectation des résultats de 2020.

- Questions diverses.

2021400308SANB3

Convocation

SOCIETE TUNISIA HOTEL PROPERTIES SA

Société anonyme

Au capital de 158 242 950 Dinars

Siège social : Rue du Lac Annecy Immeuble ADONIS Les Berges du Lac - 1053 Tunis

M.F.: 898281 L/A/M/000

RNE : 0898281L

CNSS : 253068-92

Messieurs les Actionnaires de la «SOCIETE TUNISIA HOTEL PROPERTIES SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 10 mars 2021 à 11 heures, au siège social de la société Rue du Lac Annecy - Immeuble ADONIS Les Berges du Lac - 1 053 Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion 2020,

- Lecture des Rapports des co-commissaires aux comptes, relatif au même exercice,

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020.

- Affectation des résultats de 2020.

- Questions diverses.

2021400309SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE DES FERMETURES ET EMBALLAGES EN PLASTIQUE

"F. E. P."

Société anonyme

Au capital social de 3000.000 Dinars divisé en 300.000 actions de 10 dinars chacune

Siège social : 5, Rue de Fer Zone Industrielle Sidi Daoud - 2046 La Marsa Tunis

Identifiant unique : 381833D/A/M/000

C.D.: 132845M

CNSS : 140546-90

Messieurs les actionnaires de la Société des Fermetures et Emballages en Plastique sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour le jeudi 11 mars 2021 à 9 H au 5, rue de fer - Zone Industrielle Sidi Daoud - 2046 la Marsa, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020;

2/ Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes afférent aux; états financiers de cet exercice;

3/ Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6/ Affectation des résultats ;

7/ Renouvellement mandats d'Administrateurs ;

8/ Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes ;

9/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2020, du rapport du Conseil d'Administration, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au 5, rue de Fer - Zone Industrielle Sidi Daoud - 2046 La Marsa, quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2021400310SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société bar de Sfax - Sarl

14 avenue Hédi Chaker Tunis

Matricule fiscal : 0001654/P/M/000

Registre de commerce : B127651998 du 21/02/1998

CNSS : 35947 -57

Ordre de jour

Résultat de l'exercice 2020

Messieurs les associés de la société bar de Sfax sont convoqués à l'AG. qui aura lieu le 2 avril 2021 à 8.30 h au siège social de la société pour statuer sur les résultats de l'exercice 2020.

2021400280SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DE SERVICES AGRICOLES LE "GROUPEMENT" DE MAHDIA

Le Conseil d'Administration de la société Mutuelle Centrale de Services Agricoles le «Groupement» de Mahdia donne avis à ses adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'année 2019 sera tenue le mercredi 3 mars 2021 à 10h au siège du «Groupement».

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

- Lecture du rapport moral de l'année 2019

- Lecture du rapport financier de l'année 2019

- Lecture de rapport spécial du résultat négatif

- Lecture de rapport du commissaire aux comptes de l'année 2019

- Discussion des rapports et les proposer pour l'approbation

- Donner quitus aux membres du conseil d'administration de l'année 2019

- Affectation du résultat.

Le présent avis est considéré comme une convocation personnelle pour chaque adhérent de la société.

2021S00171SODB3

DIVERS

Avis au public

Main Levée d'une Séquestre

Maître Habib Allam avocat à la cour de cassation exerçant à Mateur place de Tunis M.F n°113468/K annonce que le tribunal de 1ère instance de Bizerte a ordonné la main levée du séquestre Mme Rim Daoud Dridi ordre n°308 du 11/11/2020 objet de l'affaire n°20850 objet du titre foncier n°37929 Bizerte.

2021T00120DIVD2

Déclaration de perte de titre de propriété

Madame Aziza Bent Salah Derouiche CIN n°00528868 du 18/3/1999 déclare la perte de titre de propriété n°17496 pour le titre foncier n°48228 Ariana situé à cité Essaha Ariana.

Suite à la déclaration sur l'honneur daté du 9/02/2021.

2021T00122DIVD2

Vente aux enchères

Coopérative Ouvrière des Produits de Carrière de Rejich

Djebel Essarj - Rejich Mahdia

Registre de commerce : B1130751997

Matricule fiscal : 0009014 W

Le Syndic de Faillite de La Coopérative Ouvrière des Produits de Carrière de Rejich met en vente au plus offrant la Totalité d'une parcelle de terre d'une superficie de 1260 m² sise à Djebel Essarj à Rejich Mahdia.

Mise à prix : 75.600,000 Dinars

Les frais d'enregistrement sont à la charge de l'acheteur.

Les offres de prix doivent parvenir sous pli fermé recommandé avec accusé de réception avec un 2é pli à l'intérieur mentionnant sur l'enveloppe - A ne pas ouvrir - portant l'offre de prix en hors taxe à :

M. Le Syndic de Faillite M. Salem Boujnah Rue Tarek Ibn Zied - 5050 Moknine

La visite de la parcelle de terre s'effectuera tous les jours de la semaine de 8 Heures du matin à midi muni du cahier des charges et ce après avoir informé le syndic de faillite.

Le dernier délai de réception des offres de prix est fixé pour le lundi 15 mars 2021 inclus.

Toute personne désireuse de participer à l'adjudication pourra recevra le cahier des charges au Bureau du syndic de faillite durant les heures du travail.

2021S00160DIVD2

Avis

Mr Anouar Ben Azaiez Ben Halima titulaire de la C.I.N. n°05265746 avise être propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 1048 m² renfermant une maison à la route de Menzel Chaker km 3 Sfax limitée au Sud et à l'ouest par Ben Halima, à l'Est par un passage et Ben Halima et au Nord par un passage.

Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Hsan Hentati et Mahmoud Achich.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X00158DIVD2

Avis

Mme Fadila Gargouri déclare avoir perdu son titre de propriété d'un appartement de 70 m² situé à la rue Kasaba n°79 et elle veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu.

Aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2021X00168DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Maklouf Ben Saad Hsouna déclare qu'il a perdu son titre de propriété d'une terre d'une superficie de 70 m² située à Jbeniena Sfax limitée par une route de l'est et de sud et de l'ouest par Taoufik Bahri et par Abd Salam Gzail du nord. Daté le 4 décembre 2009 et qu'il prétend avoir un nouveau titre qui remplace le premier à la preuve de sa propriété. Celui qui prétend avoir un droit à la dite propriété doit inscrire son opposition au bureau du notaire Trichili Noureddine à Jbeniana Sfax dans un délai de 70 jours à partir de cette annonce.

2021X00169DIVD2

Société T-REGULATION & LAW

SARL en cours de liquidation

Au capital de 10 000 dinars

Siège social : 14, Rue Imem Abou Hanifa -2078 - La Marsa

MF : 1294011Q/A/M/000

Identifiant unique RNE : 12940HQ

Monsieur Mohamed Timoumi, liquidateur de la société T-REGULATION & LAW, informe que tout créancier éventuel à la société, est tenu de produire ses justificatifs à l'adresse suivante : Rue Habib Chatti Résidence Les jasmins Bloc C Appt n°15 EL Manar «Tunis, et ce dans un délai de Trois mois à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

2021400300DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2019403483SANB2 parue au JORT n°107 du 15/11/2019 Page 3771 et 3772

Lire :

PV CA enregistré à la RF sous le n°19701544 au lieu d'AGO, PV d'AGE enregistré à la RF sous le n°19504014

Au lieu de :

CA, augmentation de capital à 5299.100 DT au lieu de 5.299.500 DT. Tous déposés au RNE sous le n°2019933626.

2021T00126RECZ9

Rectificatif

Annonce n° 2021R00179APSF1 publiée au Journal Officiel des Publications n°9 du 29/01/2021.

A lire :

Mr Abderrazek Zouari : Deuxième vice président

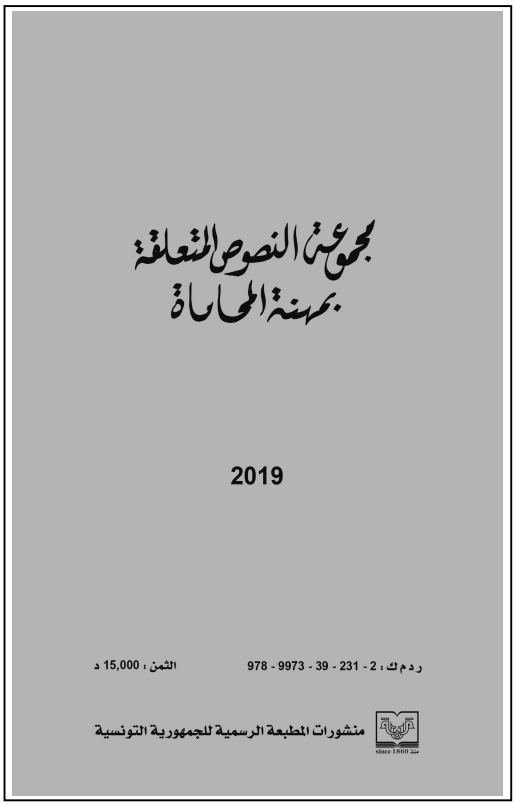
Mme Soumaia Boualagui : Secrétaire Générale.

Au lieu de :

Mr Abderrazek Zouari : Secrétaire Général

Mme Soumaia Boualagui: Secrétaire Générale Adjointe.

2021R00343RECZ9



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-231-2

الحجم : 20 X 13

الثمن : 15,000 د



Edition : 2019

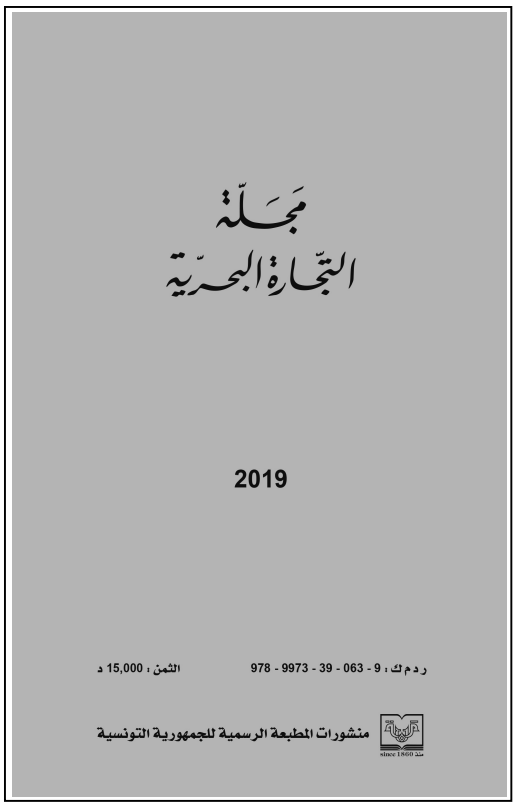
I S B N : 978-9973-39-231-2

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-063-9

الحجم : 20 X 13

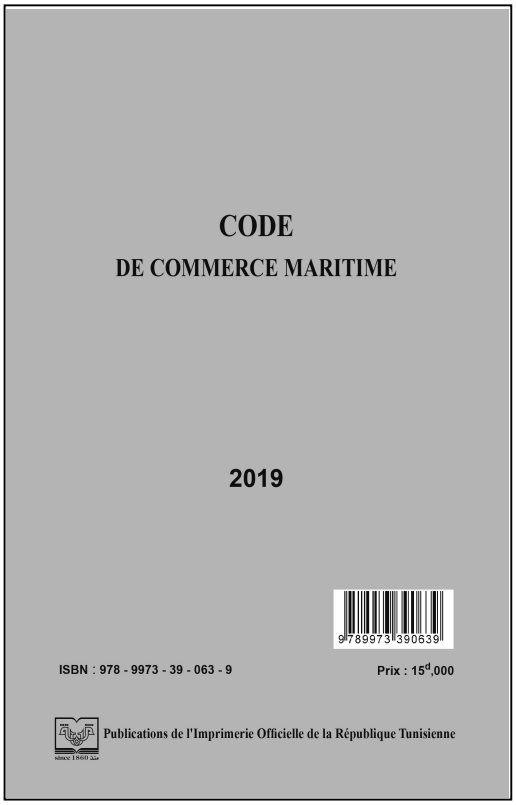
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-063-9

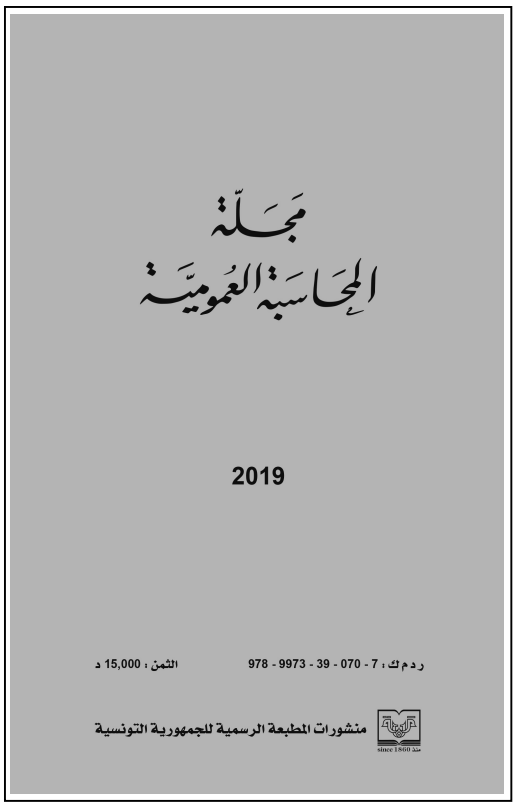
Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

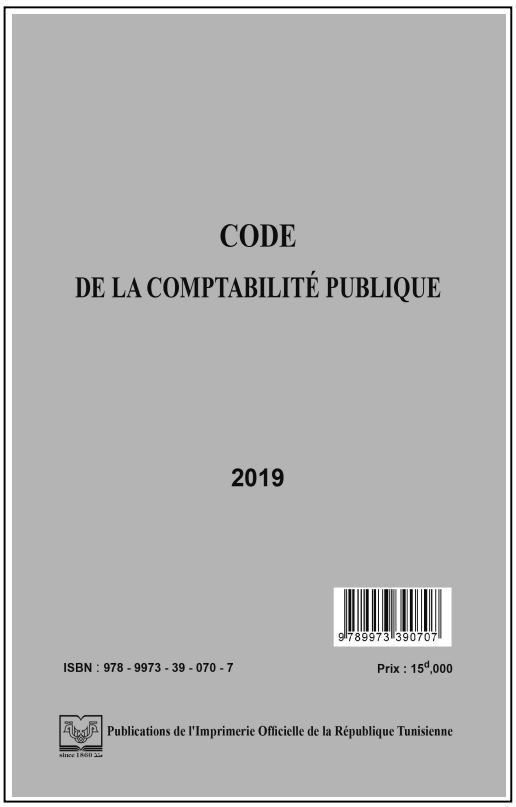


منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-070-7

الحجم : 20 X 13

الثمن : 15,000 د



Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-070-7

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

